



Intitulé du programme : Programme intégré d'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit

Résultat stratégique UNDAF : Les communautés, les structures étatiques et les organisations de la société civile au niveau local prennent en charge les besoins de relèvement socio-économique et participent effectivement au processus de consolidation de la paix et de la démocratie

Résultats de programme:

1. Les structures décentralisées au niveau provincial et communal ont les capacités nécessaires pour conduire une planification locale participative, améliorer la gestion foncière, assurer la sécurité des communautés et leur fournir des services de qualités.
2. Les communautés, y-compris les Rapatriés, les Déplacés, les Ex-Combattants et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion.
3. Les systèmes de production et l'entrepreneuriat local sont renforcés pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, la réintégration socio-économique durable des populations affectées par la crise et contribuent à trouver une solution durable aux questions foncières.

Durée du programme: Deux (2) ans Date de démarrage du programme: 01. 03. 2010 Date de clôture du programme: 29.02. 2012 Option de gestion des fonds: Gestion parallèle	Budget estimatif total: 47 359 000 \$ Dont: 1. Budget disponible: 29 095 000 \$ 2. Budget à mobiliser: 18 264 000 \$
	Sources du budget disponible: Système des Nations Unies : 29 095 000 \$

Gouvernement du Burundi	Système des Nations Unies au Burundi
<p>Ambassadeur Augustin Nsanze Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale</p> <p><i>(Signature)</i></p> <p>Date et Sceau: <i>12/2/2010</i></p> 	<p>Mme Bintou Keita Coordonnateur Résident a.i du Système des Nations Unies</p> <p><i>(Signature)</i></p> <p>Date et Sceau: <i>12.02.2010</i></p> 

Résumé exécutif

La réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit, en particulier des personnes rapatriées, des déplacées, des ex-combattants ou des personnes rendues particulièrement vulnérables par le conflit, est un élément fondamental de la consolidation de la paix. Ce programme intégré a pour objectif d'appuyer l'action du Gouvernement conformément à sa nouvelle Stratégie Nationale de Réintégration Socio-économique des Personnes Affectées par le Conflit. Cette stratégie est également une priorité notamment dans les plans directeurs nationaux tels que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté et le Cadre Stratégique de Consolidation de la Paix.

Ce programme intégré s'aligne également sur l'approche innovatrice de la Politique des Nations Unies pour la création d'emplois, de revenus, et la réintégration dans les situations post-conflit.

Plus spécifiquement, ce programme intégré se focalisera sur :

- (a) la **réintégration socio-économique** des personnes affectées par le conflit. De nombreuses activités du programme contribueront à répondre aux questions de la réintégration sociale, telles que le renforcement de la cohésion des communautés, la réponse aux besoins de règlement juridique des conflits et la mise en place de structures de réconciliation. Le programme aura également pour objectif de contribuer à réduire la vulnérabilité des groupes cibles à travers le renforcement des systèmes de production ainsi que de l'entrepreneuriat au sein des communautés d'accueil pour la création d'emploi en dehors du secteur de l'agriculture. Ces mesures permettront notamment aux rapatriés, déplacés et ex-combattants (abrégé ci-après RDExC) d'accéder au marché local de l'emploi et à des sources de revenu facilitant leur réintégration sociale. L'amélioration de l'**accès à la terre**, notamment par la résolution pacifique des conflits fonciers sera également une composante importante de ce programme intégré.
- (b) l'**accès aux services sociaux de base** (santé, eau, assainissement et éducation) constitue un fondement préalable et nécessaire pour l'accomplissement de tout autre objectif. Le programme intégré prévoit un volet substantiel d'intervention dans ces trois domaines au niveau des communautés. En matière de santé, un soutien particulier sera fourni aux femmes et aux enfants (notamment soins obstétricaux et néo-natal d'urgence, prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, nutrition). Le programme répondra également aux aspects les plus fondamentaux permettant l'accès à l'éducation primaire et la rétention tels que la formation des enseignants, la construction d'écoles, l'intégration de l'information sur le VIH/SIDA dans le programme d'enseignement et le soutien au développement de politiques d'éducation.
- (c) le **renforcement substantiel des structures locales et des communautés**, renforcer leur capacités en matière de planification, coordination ainsi que pour suivi de la mise en œuvre des programmes de réintégration. Ce volet permettra de garantir le caractère durable et l'appropriation des interventions.

Les composantes du programme visant à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de bases feront partie intégrale du programme national. Le programme intégré ciblera en particulier 8 provinces où les besoins de réintégration socio-économiques des personnes affectées par le conflit sont les plus significatifs :

- Makamba, Rutana, Bururi sont les provinces de forte concentration de rapatriés.
- Bururi, Bujumbura rural et mairie, Bubanza et Cibitoke sont des provinces à haute concentration d'Ex-Combattants.
- Kirundo, qui est affectée par des déplacements de populations causées par les aléas climatiques.

Les **agences participantes** (UNHCR, UNICEF, PNUD, UNFPA, FAO, PAM, OMS, UNIFEM, BIT, FENU et UNESCO) coordonneront étroitement leur action à travers une structure intégrée de gestion du projet qui inclura les **partenaires** tels que la Banque Mondiale (projets PRADECS, PRASAB) FIDA (PAIAV-B et PARSE), l'Union Européenne ou la Coopération Belge.

Table des Matières

Résumé exécutif	2
Table des Matières	3
1 Analyse de la situation	4
2 Programme proposé et stratégies	6
2.1 Effets du programme intégré	6
2.2 Contribution à la réalisation des priorités nationales	7
2.2.1 Mise en œuvre de la stratégie nationale de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit.	7
2.2.2 Mise en œuvre du CSLP, de l'UNDAF et du CSCP.	8
2.3 Région géographique couverte par le programme conjoint	8
2.4 Approche programmatique et définition des bénéficiaires	9
2.5 Exploitation des opportunités offertes par le processus de villagisation	9
2.6 Agences onusiennes participantes et division du travail	9
2.7 Autres Partenaires menant des activités dans les provinces	9
3 Cadre de résultats	10
4 Dispositif de gestion et de coordination	10
5 Dispositif de gestion des fonds	10
6 Gestion des risques et opportunités, caractère durable des résultats	10
6.1 Risque de récupération politicienne ou de manipulation politique des objectifs du programme	10
6.2 Risque de recrudescence de l'insécurité et du banditisme, en liaison avec les échéances électorales de 2010 ou en raison d'une reprise des combats dans l'Est de la RDC	11
6.3 Risque de faible appropriation par les partenaires nationaux ou locaux	11
6.4 Opportunité liée au retour des réfugiés	11
6.5 Opportunité liée à l'existence de nombreux projets de développement	11
7 Responsabilités, suivi, évaluation et reporting	11
7.1 Plan de suivi et évaluation	11
7.2 Établissement de rapports :	12
8 Problématiques transversales	12
8.1 Droits de l'homme	12
8.2 Genre	12
8.3 Environnement	12
8.4 VIH/SIDA	13
9 Fondements juridiques du programme	13
10 ANNEXES	14
10.1 Cadre de résultats	15
10.2 Cadre de suivi et évaluation	24
10.3 Plan de travail Annuel	34

1 Analyse de la situation

Le Burundi est un pays post-conflit qui se trouve actuellement dans une situation d'extrême pauvreté structurelle et qui subit une pression démographique très importante. Le pays est organisé en 17 provinces qui sont à leur tour divisées en 129 communes et 2 638 collines. Le Burundi occupe la 174^{ième} place au classement de l'Index de Développement Humain (PNUD, 2009).

Depuis 1972, des crises successives ont fait plus de 300.000 victimes et entraîné le déplacement de plus de 800.000 réfugiés dans les pays voisins. Elles ont également causé le déplacement de plus de 400.000 personnes à l'intérieur du pays. Ces événements ont entraîné de graves perturbations de la vie communautaire. Les indicateurs de santé (en particulier la pandémie VIH/SIDA), d'approvisionnement en eau et d'éducation des populations reflètent une situation profondément dégradée. Ces crises ont en outre rendu inopérants des secteurs entiers de l'économie tels que l'agriculture, l'artisanat, la pêche et l'élevage. Les activités commerciales et artisanales ainsi que le petit entrepreneuriat ont été paralysées, réduisant les capacités des populations de subvenir à leurs besoins. Les infrastructures communautaires de base (routes, pistes rurales, écoles, centres de santé) ont été détruites. De plus, les périodes de conflit ont fortement entamé le tissu social et affaibli les mécanismes traditionnels de résolution pacifique des conflits.

Cependant, le pays a fourni depuis quelques années un remarquable effort de stabilisation post-conflit. De 2002 à fin août 2009, 500.289 **réfugiés Burundais** ont été **rapatriés**, dont 97% d'entre eux de Tanzanie. Les rapatriés sont retournés principalement dans les provinces du Sud, Est et Nord du pays et c'est donc là qu'a porté l'essentiel de l'aide à la réinstallation, tant budgétairement que par le nombre d'acteurs présents.

Le Programme National de Démobilisation, de Réinsertion et de Réintégration (PNDRR) 2004-2008 a permis à ce jour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration de 29.528 combattants adultes au Burundi. Toutefois la Démobilisation, Réinsertion et Réintégration des **ex-combattants** du FNL-D/FNL, issus d'un processus de paix plus récent n'a pas été prise en compte dans le PNDRR, et elle doit encore être effectuée, principalement dans les provinces de Cibitoke, Bubanza, et Bujumbura rural. Le nouveau programme de la Banque Mondiale, le Projet d'Urgence de Démobilisation et de Réintégration Transitoire (PDRT) 2009-2011, permettra la réintégration socio-économique de **6.506** ex-combattants, ce qui comprend les ex-combattants adultes du Front National de Libération (FLN) et des dissidents du même mouvement, ainsi que **1.228** ex-combattants démobilisés dans le cadre du PNDRR 2004-2008 mais non encore réintégrés. De plus, le PDRT permettra la réintégration de **626** Enfants soldats (EAGAs). Par ailleurs, **10,186** personnes n'entrant dans aucune des catégories du processus DDR mais qui ont été considérées comme des adultes associés au mouvement, et qui n'ont pas été pris en compte dans le programme de la Banque Mondiale, doivent également être réintégrés, et sont compris dans le présent programme intégré. En tout, il s'agira donc de réintégrer économiquement **plus de 18.000 ex-combattants supplémentaires**.

Selon une étude réalisée par le MSNRRRS en mai 2009, on compte **157.167 personnes déplacées** au Burundi, dont la plupart vivent dans des sites de déplacés. Une stabilisation définitive de ces populations qui pour la plupart n'entend pas ou ne peut pas, pour diverses raisons, retourner dans leurs collines d'origine apparaît comme un élément essentiel d'un processus de réintégration socio-économique. La plupart de ces déplacés vivent dans des zones non aménagées, souvent insalubres et ont également des besoins importants en termes d'abris, de services sociaux de base ainsi que de réintégration socio-économique.

Le **programme intégré** se concentrera sur la **réintégration socio-économique** des trois groupes de populations susmentionnés : rapatriés, déplacés et ex-combattants (abrégés **RDExC**). Géographiquement, le programme sera focalisé dans les **8 provinces du pays** où le nombre de RDExC est le plus important.

Les **besoins** des personnes rapatriées, déplacées et des ex-combattants (**RDExC**) peuvent être résumés comme suit :

1. **Accès à la terre** : de façon générale, sachant que plus de 90% de la population burundaise dépend de l'accès à la terre pour sa subsistance et ses revenus, l'arrivée des rapatriés a entraîné une pression supplémentaire sur le sol. Beaucoup de rapatriés qui étaient exilés depuis 1972 n'ont plus de terre ou de relations sur leurs communes d'origine. Pour eux, l'importance de l'accès à la terre est donc plus qu'essentiel. Le Gouvernement a répondu à cette demande en mettant sur pied une juridiction exceptionnelle, la Commission Nationale des Terres et Autres Biens (CNTB), pour résoudre les conflits fonciers relatifs à ces retours. Cette juridiction avait enregistré à fin 2008 10.452 cas de conflits fonciers (principalement liés aux rapatriés de 1972) dont environs

2.200 ont trouvé une solution. Le programme intégré portera un appui substantiel à la CNTB et autres institutions de résolution pacifique des conflits fonciers.

2. **Accès à des sources de revenus** : le retour de 500.289 réfugiés a également exercé une très forte pression sur les possibilités d'accès à des sources de revenus ou d'emploi, dans un pays déjà massivement atteint par le chômage. Comme il s'agit là du moyen le plus central et approprié pour assurer une réintégration à long terme, tout doit donc être mis en œuvre afin que les populations à réintégrer puissent avoir accès aux opportunités de revenus ou d'emploi offertes par le marché local ou provincial ou transfrontalier. Il pourra s'agir d'activités agricoles (pour la majorité) et non agricoles. Un succès dans ce domaine passe nécessairement par un renforcement substantiel du rôle et des capacités des entrepreneurs locaux (micro, petite ou moyenne entreprise) pour avoir une meilleure participation dans les chaînes de valeur. Le programme intégré focalise donc une large part de ses interventions sur ce domaine. De plus, des opportunités pour créer des partenariats public-privé pour la fourniture de services de base seront explorées. Le programme intégré s'appuiera sur les plans de développement communaux pour mettre en place des activités à haute intensité de main d'œuvre et favoriser la formation professionnelle des RDExC ainsi que le micro-entrepreneuriat

3. **Réintégration sociale** : Les RDExC ont des besoins importants en matière de cohésion sociale (rétablissement des liens interpersonnels et sociaux dans le nouveau lieu de résidence ou de retour), de résolutions de conflit juridiques (fonciers et autres), et de réconciliation interpersonnelle (rétablissement des liens de confiance avec des individus particuliers après certains événements de violence).

4. **Sécurité** : La continuation des activités de désarmement de la population civile est nécessaire pour rétablir des conditions de sécurité suffisantes pour permettre la réintégration socio-économique.

5. **Renforcement des structures locales** : Rien ne peut être réalisé sans un renforcement substantiel des structures locales et des communautés, afin qu'elles soient en mesure de planifier, coordonner et assurer le suivi de la réponse en réintégration. Cela impose en particulier un renforcement au niveau de la commune (en particulier des Comités communaux de développement communautaire), qui apparaît comme la cheville ouvrière de la réintégration, mais également au niveau des structures communautaires collinaires. De plus, un soutien devra être apporté à des organes spécifiques tels que la CNTB ou les Comités locaux inclusifs de bonne gouvernance. En outre, ces actions de soutien devront s'inscrire dans le processus de décentralisation actuellement en cours au Burundi.

Par ailleurs, les RDExC sont confrontés, au même titre que l'ensemble de la population des 8 provinces ciblées par le programme, à **des problèmes importants d'accès aux services sociaux de base**. Notamment, les structures de services sociaux de base doivent faire face dans ces provinces à une surcharge notable du fait de l'arrivée des groupes cibles à rapatrier.

1. **Santé** : La situation de la *santé et de la nutrition* de la population est caractérisée par une forte mortalité infantile juvénile (180 décès pour 1 000), infantile (108 décès pour mille naissances vivantes) et maternelle (615 décès pour 100 000 naissances vivantes). 40% des décès chez les enfants de moins de 5 ans, surviennent dans la période néonatale (0 à 28 jours). Les causes directes de la mortalité infantile et infantile-juvénile sont le paludisme (48 % des décès des enfants de 1 à 59 mois en milieu sanitaire), la malnutrition, les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques. Les causes directes de la mortalité maternelle sont les hémorragies, particulièrement du post partum et les infections.

Les facteurs qui contribuent à ces fortes mortalités sont notamment (1) le faible accès des populations aux services de santé de qualité (1 hôpital pour 146 090 habitants et 1 centre de santé pour 14.216 habitants), (2) la persistance de pratiques inappropriées d'hygiène, d'assainissement et de nutrition familiales et communautaires (3) l'insécurité alimentaire¹ et la persistance d'un taux élevé de prévalence du VIH (3.6 % dans la population de 15 ans et plus en 2007), (4) le faible accès à l'information, (5) les barrières culturelles et (6) le faible recours aux services malgré la gratuité des soins à la suite du décret présidentiel portant subvention des soins aux enfants de moins de cinq ans et des accouchements dans les structures de soins publiques et assimilées². Enfin, en ce qui concerne la lutte contre la propagation du VIH/SIDA, malgré les efforts déjà faits, le poids de la culture,

¹ En effet 46% des enfants de moins de 5 ans sont chroniquement mal nourris et 35% souffrent de retards de croissance

² Relevons cependant que le pourcentage d'accouchements ayant lieu dans les établissements sanitaires a augmenté de 22,9% en 2005 à 56,3% en 2008.

la participation non effective de l'homme (notamment dans la PTME) ainsi que l'inaccessibilité aux services de dépistage du VIH constituent des contraintes majeures de nature à freiner les progrès³.

2. **Éducation** : la suppression des frais de scolarité pour l'école primaire en 2005/2006 a conduit à une augmentation du taux net de scolarisation de 59% en 2004/5 à 84.6 en 2007/8, ainsi qu'à un accroissement du taux d'inscription brut qui de 81% à 122.7% sur la même période. Un grand nombre d'enfants qui avaient dépassé l'âge scolaire et avaient abandonné leurs études pendant la guerre ont particulièrement bénéficié de cette mesure. Cependant, l'amélioration de l'accès à l'éducation entraîne d'autres défis quant à la qualité de l'éducation primaire, tels que le manque d'enseignants qualifiés et de matériaux pédagogiques, l'inadéquation des infrastructures scolaires, le surpeuplement des salles de classe (86 enfants par classe), et le temps d'enseignement réduit (3.5. heures par jour). Ceci a entraîné un accroissement d'une part du taux de redoublement, qui est passé de 29.5% en 2000/1 à 36.6% en 2007/8, d'autre part du taux d'abandon qui s'est élevé à 4.9% en 2007/8. Les groupes vulnérables et les filles les plus âgées, notamment en raison des grossesses non désirées ont été particulièrement affectés. Enfin, il subsiste des disparités significatives en termes géographiques et de genre.

3. **Eau, hygiène et assainissement** : seulement 69% de la population a accès à l'eau potable et 32% aux services d'assainissement (MICS 2005). Ce faible accès à l'eau potable et aux services d'assainissement contribuent à la persistance des maladies transmissibles, en particulier celles liées à l'eau et à la malnutrition.

Il est important de préciser à ce stade que de nombreuses interventions du programme intégré sont focalisées sur les **populations résidentes dans des villages ruraux intégrés** (VRI). En effet, le Gouvernement s'est lancé depuis quelques années dans une politique d'établissement de VRI, qui répond à l'objectif d'urgence de réintégration des personnes rapatriées ou déplacées qui se trouvent « sans terre ni référence ». Cette politique répond aussi à l'objectif à plus long terme de concentrer les habitations dans des zones traditionnellement dispersés et d'encourager l'établissement de centres de développement dans les zones rurales autour d'un habitat regroupé. Le processus de villagisation correspond donc à certains des objectifs importants recherchés par le programme.

Enfin, Il faut conclure cet exposé de la situation générale en attirant l'attention sur l'extrême importance de la réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit, en particulier les RDExC, pour la **consolidation de la paix** si indispensable pour l'avenir du Burundi. En effet, il s'agit là de l'objectif essentiel recherché par la mise en œuvre de ce programme intégré.

2 Programme proposé et stratégies

2.1 Effets du programme intégré

Effet 1 du programme : renforcement des structures gouvernementales locales. L'objectif de l'effet est de renforcer en priorité les capacités des autorités locales à remplir les tâches les plus importantes à ce stade de la reconstruction du pays. Les Comités Communaux de développement communautaires sont considérés comme prioritaires à cet égard, notamment dans leur fonction de planification (adoption et mise en œuvre des plans communaux de développement communautaire), de soutien au processus de réintégration des RDExC et de renforcement de l'offre de services sociaux de base. Mais le renforcement des capacités de la CNTB est également crucial pour la garantie de l'accès à la terre.

Effet 2 du programme : Accès des communautés à des services sociaux de base. Cet effet vise à améliorer l'accès et l'utilisation des soins obstétricaux et néonatal d'urgence (SONU) aux femmes enceintes et aux nouveau nés, de Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant du VIH et de prise en charge du SIDA Pédiatrique, de nutrition et d'approvisionnement en eau de qualité, Hygiène, assainissement particulièrement pour les femmes et les enfants ainsi que l'éducation de base de qualité. Les principales activités contribuant à l'atteinte de cet effet sont notamment :

- (a) Fournir des équipements, matériels et produits aux structures sanitaires;

³ Le taux de séroprévalence globale du VIH/SIDA est passé de 3,2 % en 2002 à 2,97 % en 2007 selon le rapport de l'Enquête 2007. Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus touchés particulièrement de sexe féminin (taux de prévalence globale est passé de 2,5% en 2002 à 3,1% en 2007).

- (b) Former le personnel de santé et les communautés à la gestion des SONU, Consultation Prénatale focalisée, à la PTME et soins pédiatriques;
- (c) Développer/réviser des protocoles de prise en charge des SONU, de la PTME;
- (d) Renforcer le système de référence contre référence des urgences;
- (e) Renforcer les capacités des structures sanitaires pour assurer la prise en charge médicale des victimes des violences sexuelles;
- (f) Fournir l'assistance alimentaire aux femmes enceintes, allaitantes et les enfants mal nourries ainsi qu'aux PVVS sous ARV;
- (g) Renforcer les activités de CCC notamment la participation de l'homme dans la PTME, de supervision, suivi/évaluation et de coordination.
- (h) Améliorer l'accès à l'éducation primaire de qualité et la rétention à travers notamment :
 - la formation des formateurs au niveau primaire et secondaire,
 - l'élaboration des politiques et stratégies nationales d'éducation,
 - l'intégration des enfants rapatriés y compris les non accompagnés, réfugiés, ex-combattants et déplacés dans le système scolaire national;
 - la construction de salles de classes avec des ouvrages d'eau et d'assainissement pour les élèves et enseignants;
 - la promotion de l'hygiène et assainissement dans les écoles et dans les communautés.

Effet 3 du programme : renforcement des systèmes de production et de l'entrepreneuriat local.

Cet effet regroupe 4 types d'activités qui sont étroitement liés entre eux.

- (a) *Développer une agriculture de subsistance pour assurer la sécurité alimentaire des communautés et*
- (b) *Renforcer les systèmes de production et l'entrepreneuriat local des communautés.* Il s'agit donc tout d'abord d'améliorer et de renforcer les systèmes de production agricole, afin d'assurer une agriculture de subsistance, puis de passer graduellement à une agriculture à but commercial, notamment par le développement d'activités visant la transformation et la conservation de la production agricole. Par ailleurs, il est nécessaire de diversifier les activités économiques, en particulier celles de caractère non agricole, par une identification des filières professionnelles (et des chaînes de valeur) porteuses, par le développement de la formation couplée à un appui au démarrage de micro-entreprises, enfin par un soutien aux entreprises clés et aux autres acteurs économiques locaux.
- (c) *Assurer la réintégration économique des populations affectées par le conflit* (RDExC et certains groupes vulnérables). Il s'agit là du noyau central du programme que la réalisation des types d'activités 1 et 2 doit permettre de mettre en œuvre. La réintégration économique des RDExC doit permettre à ces groupes cibles d'être graduellement amenés à bénéficier des mêmes opportunités d'activités génératrices de revenu et d'emploi que les communautés d'accueil.
- (d) *Assurer une solution durable aux questions foncières.* Ces activités tendront à assurer une gestion plus efficace, équitable et durable des ressources foncières, afin d'assurer notamment un accès à la terre pour les personnes affectées par la crise (RDExC)

2.2 Contribution à la réalisation des priorités nationales

2.2.1 Mise en œuvre de la stratégie nationale de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit.

Le programme intégré entend soutenir la stratégie nationale interministérielle de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit. Cette stratégie, présentée récemment (Novembre 2009) à la Commission pour la Consolidation de la Paix du Conseil de Sécurité des Nations Unies, sera adoptée sous peu par le Gouvernement. Elle insiste sur la nécessité d'augmenter considérablement les efforts de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit, afin de renforcer les chances de consolidation de la paix dont le pays a un urgent besoin. Cette stratégie met en exergue les besoins de réintégration prioritaires suivants :

- (1) *Réintégration économique* : accès à des sources de revenu, AGR, micro-entreprises, soutien aux entrepreneurs locaux ;

- (2) *Réintégration sociale* : les populations à réintégrer sont confrontées à des difficultés de cohésion sociale, de règlement juridique de questions urgentes (notamment accès à la terre) ainsi que de réconciliation interpersonnelle avec certains individus en raison de faits relatifs au conflit récent ;
- (3) *Accès à la terre* : des solutions doivent être trouvées pour tous les individus confrontés à un manque d'accès, en particulier les rapatriés exilés depuis 1972, qui sont « sans terre ni référence » ;
- (4) *Solution durable pour les déplacés internes* : Les groupes de déplacés internes, qui pour beaucoup vivent dans des sites depuis de très nombreuses années, doivent enfin trouver une solution durable qui leur permette de ne plus se considérer comme déplacés, et le Gouvernement doit les y aider.

2.2.2 *Mise en œuvre du CSLP, de l'UNDAF et du CSCP.*

Le programme intégré met en œuvre de nombreuses recommandations du **CSLP**, dont le champ d'application temporel se termine en 2010. Le CSLP met l'accent, dans son axe no 3, sur le besoin d'actions favorisant des approches communautaires dans la prise en charge et la réinsertion des sinistrés (rapatriés, déplacés et ex-combattants), notamment pour aider les populations en état de précarité à reprendre pied dans une vie normale grâce à la promotion de la solidarité nationale et à l'acquisition des compétences pour s'insérer dans le secteur moderne de l'économie⁴. Le CSLP insiste aussi sur le besoin de régler les conflits fonciers⁵ ainsi que celui de promouvoir des initiatives locales de réconciliation qui sont un complément indispensable aux initiatives nationales et internationales dont la portée restera limitée⁶. Il relève en outre le besoin de renforcement des capacités de production des sinistrés ainsi que celui d'amélioration de la coordination des interventions en faveur des sinistrés⁷. Enfin, le CSLP insiste sur le développement d'une politique de villagisation afin d'une part de pouvoir accueillir les sinistrés qui n'ont pas accès aux terres, d'autre part de transformer progressivement l'économie de subsistance en économie de marché⁸. La politique de villagisation doit avoir pour objectif une intégration véritable des communautés dans le but d'une cohabitation pacifique entre burundais⁹.

Le programme intégré est une application directe de l'axe 2 de l'**UNDAF** 2010-2014 « appui au relèvement communautaire » et ses effets sont directement calqués sur les résultats du programme UNDAF, comme cela peut être constaté à la lecture du cadre de résultat. En outre, il met en œuvre plusieurs domaines prioritaires de la Stratégie intégrée d'appui des Nations Unies à la consolidation de la paix au Burundi (**CSCP**), en particulier les suivants :

- (1) « Réintégration des populations affectées par la guerre et autres sinistrés » (Domaine Prioritaire 4);
- (2) « DDR et réforme du secteur de sécurité (DP2).
- (3) « Lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose (DP 5) ;
- (4) Accès équitable aux services sociaux de base (DP6) :
- (5) « Relance de la production agricole en vue d'assurer la sécurité alimentaire » (DP7).

Enfin, le programme s'est inspiré du nouveau document de stratégie nationale actuellement en préparation « **Vision 2025** ».

2.3 *Région géographique couverte par le programme intégré*

Le programme est concentré sur 8 provinces (Makamba, Rutana, Ruyigi, Kirundo, Bururi, Bujumbura rural, Bubanza et Cibitoke). Ce choix est justifié pour les raisons suivantes :

- Makamba, Rutana, Bururi sont les provinces de forte concentration de rapatriés (provinces de grand retour).
- Bururi, Bujumbura rural et mairie, Bubanza et Cibitoke sont des provinces à haute concentration d'Ex-Combattants, en particulier ceux qui n'ont déposé les armes que récemment (FNL).
- Kirundo, province dont la problématique est liée au déplacement des populations en raison des sécheresses récurrentes.

⁴ CSLP, p. 11.

⁵ CSLP, p. 56.

⁶ CSLP, p. 56.

⁷ CSLP, p. 79.

⁸ CSLP, p. 79.

⁹ CSLP, p. 79.

Cependant, la couverture en services sociaux de base apportée par le programme s'étendra à tout territoire national. En effet, d'une part l'ensemble de la population est confrontée à des limitations importantes d'accès aux services sociaux de base, d'autre part l'évaluation des besoins a démontré que les RDExC n'étaient pas plus affectés dans ce domaine que le reste de leurs compatriotes.

2.4 Approche programmatique et définition des bénéficiaires

Le programme intégré est principalement inspiré par les besoins de **réintégration socio-économique** des populations affectées par le conflit (RDExC), mais se fonde également sur les **besoins de relèvement communautaire** qui sont relatifs à l'ensemble de la population burundaise. En conséquence, le programme intégré privilégie une approche communautaire, avec toutefois un certain degré de priorité à accorder aux trois groupes de population à réintégrer (RDExC). Il s'agit d'une solution programmatique assez subtile, dans la mesure où il sera nécessaire de constamment procéder à un équilibrage entre deux priorités : (1) Rétablir les groupes de populations RDExC dans des conditions d'accès et de vie équivalentes à celles du reste de la population Burundaise et (2) Éviter la stigmatisation de ces groupes de population par rapport au reste de la population Burundaise, ce qui pourrait précisément nuire à leur réintégration sociale voir entraîner des jalousies ou des tensions hautement contre-productives.

Le programme s'assurera également de répondre aux besoins spécifiques des **groupes vulnérables parmi les populations cibles**, en particulier les enfants et femmes rapatriés, déplacés ou ex-combattants. Par ailleurs, les **personnes vulnérables au sein des communautés** jouiront aussi d'un traitement préférentiel, en particulier les enfants non accompagnés ou séparés, les chefs de ménage seuls ainsi que leurs familles (ménages dirigés par un enfant, une femme ou une personne âgée), les handicapés et les victimes de violence sexuelle.

Ainsi les groupes bénéficiaires des produits du programme seront à la fois les groupes de population à réintégrer, les communautés d'accueil et certaines catégories de personne particulièrement vulnérables. Cela signifie qu'il s'agira, dans la mise en œuvre et le suivi évaluation du projet, de systématiquement désagréger les données pour faire apparaître la réponse spécifique apportée à chaque groupe cible et catégorie particulièrement vulnérable.

Toutefois, comme relevé plus haut, cette approche programmatique particulière ne s'appliquera pas aux interventions du programme relatives aux services sociaux de base. Dans ce cas, l'ensemble de la population est bénéficiaire dans les domaines d'intervention choisis par le programme.

2.5 Exploitation des opportunités offertes par le processus de villagisation

De nombreuses activités du projet intégré développeront leurs effets dans les villages ruraux intégrés (VRI) créés par le Gouvernement en application de sa nouvelle politique de villagisation. En effet, la solution des VRI représente une réponse partielle aux problèmes majeurs de réintégration socio-économique des groupes cibles qui sont les bénéficiaires directs du projet : (1) Elle doit permettre aux personnes « sans terre et sans référence » de se voir attribuer un logement et des terres à cultiver ; (2) Elle doit également faciliter l'accès aux services sociaux de base et aux infrastructures économiques ; (3) Elle doit permettre le développement d'activités productives non agricoles ; (4) Finalement, l'habitat groupé doit faciliter le renforcement de la cohésion sociale.

2.6 Agences onusiennes participantes et division du travail

Les agences suivantes participeront au programme intégré : UNHCR, UNICEF, PNUD, UNFPA, FAO, PAM, OMS, UNIFEM, BIT, FENU et UNESCO. Le cadre de résultats ainsi que le plan d'action annuel (qui est annexé) fournissent les indications quant à la répartition des tâches, entre agences.

2.7 Autres Partenaires menant des activités dans les provinces

Les partenaires les plus significatifs avec lesquels les agences impliquées dans le présent programme vont coopérer le plus étroitement possible, à tous les niveaux (national, provincial et communal), et dont les activités sont déployées notamment dans une ou plusieurs des 8 provinces d'intervention envisagées dans le présent programme, sont les suivants :

Un répertoire précis des projets des partenaires sera établi pour déterminer ceux qui sont actifs dans les 8 provinces couvertes par le programme intégré. L'annexe 4 fournit un premier bilan à cet égard en ce qui concerne les acteurs impliqués dans le développement économique agricole ou non agricole: (1) PRADECS : toutes les provinces du PC ; (2) PTRPC : 3 provinces sur 8 ; (3) PRASAB : 5 sur 8 ; (4) PAIVA : 2 sur 8 ; (5) PARSE : 3 sur 8 ; (6) PDRT : toutes les provinces du PC ; (7) GTZ ; 1 sur 8 ; (8) CTB : 1 sur 8 ; (9) USAID : 2 sur 8. Un bilan

identique sera effectué en ce qui concerne les partenaires impliqués dans des projets relatifs aux services sociaux de base et à la bonne gouvernance.

3 Cadre de résultats

Voir annexe 1.

4 Dispositif de gestion et de coordination

Le programme intégré « Réintégration des populations affectées par le conflit » est une initiative inter-agence convenue avec le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 2 l'UNDAF 2010-2014 et en appui à la mise œuvre de la Stratégie Nationale de Réintégration. Il représente une approche intégrée au soutien que les Nations Unies apportent au Burundi dans ce domaine et pour lui permettre de répondre aux besoins de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit (RDEXC) et se fonde également sur les besoins de relèvement communautaire qui sont relatifs à l'ensemble de la population.

Tel qu'il est présenté dans le cadre de résultats, le programme dans certaines de ses composantes sera mis en œuvre selon la modalité DIM (Direct Implementation Modality). Certaines de ses composantes seront exécutées selon la modalité NIM (National Implementation Modality) par les Ministères techniques et les Institutions nationales ainsi que des ONG selon les besoins et les arrangements convenus entre l'agence responsable et les autres parties prenantes, dans ce dernier cas l'approche HACT sera utilisée.

Au sein du Système des Nations Unies, l'accomplissement des objectifs et des résultats attendus du programme sera placé sous la responsabilité globale du Coordonnateur Résident / Coordonnateur Humanitaire / Représentant Résident du PNUD ; les agences participantes ayant la responsabilité de la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de ce programme intégré. Au niveau du gouvernement, l'accomplissement des résultats de ce programme sera placé sous la responsabilité du Ministre de la Solidarité Nationale du Rapatriement et de la Réintégration Sociale.

La gestion opérationnelle du programme sera du ressort d'un Coordonnateur National du Programme Intégré qui sera sous l'autorité du Coordonnateur Résident et la direction des Représentants de Agences participantes. Ce Coordonnateur National du Projet Intégré assurera l'interface avec les Ministères de tutelles. Il assurera également le secrétariat du Comité Technique de mise en oeuvre où les agences participantes et les ministères de tutelle seront représentés.

5 Dispositif de gestion des fonds

Dans le cadre de ce programme intégré de « Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit » l'option prise est la gestion parallèle des fonds qui se révèle être efficace et efficiente dans le contexte de ce programme où les agences du système des Nations Unies visent des résultats communs avec des partenaires nationaux différents. Chaque agence gère ses propres activités dans le cadre d'un plan de travail commun et d'un budget y relatif. Toutefois les fonds mobilisés conjointement pour la mise en œuvre de ce programme seront gérés selon la modalité de « gestion groupée de fonds » et dans ce cas le PNUD sera considéré comme agent de gestion et des mémorandums d'entente seront signés avec les agences participantes.

6 Gestion des risques et opportunités, caractère durable des résultats

6.1 Risque de récupération politicienne ou de manipulation politique des objectifs du programme.

Le climat politique relatif aux échéances électorales de 2010, dans une zone d'intervention fortement touchée par le conflit, de même que la complexité politique au sein de l'administration étatique, en particulier locale, pourraient entraîner une récupération ou une manipulation politique des objectifs du programme. Cependant, une claire division des responsabilités parmi les divers intervenants du programme, le respect d'un processus transparent de prise de décision de même que de claires voies de communication entre l'administration du programme et les bénéficiaires permettront de maîtriser ces risques. En outre, le renforcement des mécanismes de

réconciliation, de même que l'organisation de fora de dialogue entre les autorités locales, les acteurs de la société civile et les populations, seront également de nature à minimiser ces risques.

6.2 Risque de recrudescence de l'insécurité et du banditisme, en liaison avec les échéances électorales de 2010 ou en raison d'une reprise des combats dans l'Est de la RDC.

Tout devra être mis en œuvre pour accélérer et rendre effectif le processus de démobilisation et de réintégration des combattants liés au récent processus de paix avec le FNL afin de renforcer la confiance et la sécurité dans la zone. En outre, les campagnes de sensibilisation sur le désarmement de la population civile ainsi qu'un programme de réintégration socio-économique durable des ex-combattants permettront de minimiser ces risques.

6.3 Risque de faible appropriation par les partenaires nationaux ou locaux

La pérennité des interventions d'appui à la réintégration socio-économique et au relèvement communautaire est liée à l'appropriation du programme par les partenaires locaux et nationaux. Ce processus, toutefois, n'est ni spontané ni automatique dans un programme intervenant dans un contexte de transition post-conflit. Une faible participation de la contrepartie locale ou nationale pourrait affecter sérieusement la réussite du programme. Afin de minimiser ce risque, la mise en œuvre des activités du programme commencera par une campagne de sensibilisation des autorités administratives provinciales et communales, des acteurs de la société civile intervenant dans les 8 provinces en vue de leur implication effective à la réalisation des objectifs du programme. En outre leur responsabilisation dans tout le cycle du programme permettra de rendre les autorités redevables des résultats. Le volet lié au renforcement des capacités des autorités locales devra viser le transfert progressif des compétences et de savoir-faire au profit des partenaires locaux.

6.4 Opportunité liée au retour des réfugiés

Le retour des réfugiés et le brassage des populations qui y est lié constitue une excellente occasion pour mettre à profit ces nouveaux savoir faire et pour accroître les opportunités de diversification économiques. Précisément, la réintégration socio-économique des rapatriés constitue le véhicule idéal pour favoriser les échanges et la fertilisation de nouvelles idées dans les communautés.

6.5 Opportunité liée à l'existence de nombreux projets de développement

Les nombreux projets de développement sont mentionnés plus haut, offrent des possibilités de multiplication d'activités économiques de caractère agricole et non agricole. Si ces projets peuvent inclure un nombre substantiel de RDExC comme bénéficiaires, cela sera de nature à accroître sensiblement l'intensité et la rapidité du processus de réintégration socio-économique de ces populations

7 Responsabilités, suivi, évaluation et reporting

7.1 Plan de suivi et évaluation

Le suivi du programme intégré sera effectué tout au long de sa mise en œuvre par le comité technique de mise en œuvre et il sera évalué sur la base du plan de suivi-évaluation de l'UNDAF. Des évaluations seront organisées annuellement et à la fin du projet pour se rendre compte de l'exécution du projet, l'atteinte des résultats et les changements apportés aux bénéficiaires. Les agences participantes élaboreront des rapports d'état d'avancement en coordination avec le groupe intégré suivi-évaluation.

L'évaluation de l'UNDAF inclura une analyse spécifique du degré d'intégration réalisé dans le cadre du programme intégré. Les critères d'évaluation (utilité, efficacité, impact et pérennité) s'appliqueront à la fois aux résultats obtenus et au processus de programmation intégrée. Une attention particulière sera accordée aux aspects suivants :

- ✓ La capacité du programme intégré à atteindre les résultats escomptés, notamment en termes de (a) contribution au processus de consolidation de la paix et de relance du développement (b) contribution au renforcement des capacités nationales (c) renforcement des partenariats entre les différents acteurs

- ✓ La capacité du programme intégré à réduire les coûts de transaction pour le gouvernement et les organisations des Nations Unies participant au programme et à augmenter l'efficacité en général dans l'utilisation des ressources et la mise en œuvre du programme
- ✓ Le degré de cohérence atteint par le programme intégré en termes de (a) collaboration à l'accomplissement de résultats communs entre les différents participants (b) liens programmatiques établis avec les autres programmes intégrés (c) prise en considération des thèmes transversaux
- ✓ L'efficacité des structures de gestion et de coordination en termes de définition et répartition des responsabilités et de coordination des activités pour atteindre les résultats atteints.

7.2 Établissement de rapports :

Le programme intégré fera l'objet d'un rapport consolidé (technique et financier) sur une base trimestrielle de la mise en œuvre des interventions et qui sera soumis au comité technique de suivi. A la fin de chaque année un rapport annuel sera élaboré ainsi que le plan de travail de l'année suivante et seront soumis pour validation au comité technique de mise en œuvre. Un format commun à tous les programmes intégrés sera établi et utilisé. Les points focaux de chaque agence se chargeront de la préparation technique de ces rapports et la consolidation sera assurée par le Coordonnateur National du Programme.

8 Problématiques transversales

8.1 Droits de l'homme

Les principes d'équité et de non-discrimination sont au centre des préoccupations du programme intégré, ce qui a déterminé l'approche programmatique communautaire. Les RDExC doivent bénéficier des mêmes avantages que les communautés d'accueil.

Au niveau des détenteurs de droit, le programme intégré prévoit des interventions tendant à (1) Renforcer les structures des communautés, pour assurer la participation des populations et des bénéficiaires aux décisions prises ; (2) Renforcer la position des déplacés internes, qui peuvent revendiquer un droit à ce qu'il soit mis fin à leur statut de déplacé et à leur réintégration sociale complète dans la société ; (3) Créer des groupes de producteurs agricoles et non agricoles et renforcer leurs capacités à participer comme bénéficiaires aux possibilités de sous-projet offertes sur le marché ; (4) Faciliter l'accès des communautés aux informations sur les possibilités d'emplois et de participation comme bénéficiaires à des sous-projets (droit au travail).

En ce qui concerne les détenteurs d'obligations, le programme intégré prévoit des interventions tendant à (1) Renforcer les capacités des autorités locales décentralisées (ou déconcentrées) pour fournir les services sociaux de base et d'autres services aux communautés (CCDC, CDF, Comités locaux inclusifs de bonne gouvernance) ; (2) Renforcer les capacités des organes de règlement juridique (CNTB) et de réconciliation interpersonnelle ; (3) Renforcer les capacités des élus locaux.

8.2 Genre

De façon générale, les femmes constituent la majorité de la population affectée par le conflit. Elles seront donc ciblées en priorité par le programme intégré. Dès lors, priorité sera accordée au soutien des femmes chefs de ménage et de leurs familles, ainsi qu'à un traitement particulier pour la réintégration socio-économique des femmes ex-combattantes. Par ailleurs, les femmes rapatriées bénéficieront d'un soutien adapté, en particulier pour la catégorie des femmes expulsées. Enfin, une attention particulière sera accordée aux femmes déplacées.

Par ailleurs, le programme intégré prévoit des interventions très spécifiques en faveur des femmes : (1) Participation des femmes aux décisions: participation des leaders féminins ou des groupes de femmes à des ateliers de formation en matière de réintégration; (2) Santé: accent mis en particulier sur l'accès universel à des soins de PTME (prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant du VIH) avec l'implication des hommes 3) Éducation : Révision du règlement scolaire favorable à la réintégration des élèves mères ; appui aux mécanismes favorisant la rétention des filles à l'école et la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire ; (4) Réintégration économique : Appui particulier aux femmes pour la formation aux activités visant à la transformation et la conservation de la production agricole.

8.3 Environnement

Les activités du programme intégré ne devront en aucun cas avoir d'impacts négatifs immédiats ou potentiels sur l'environnement, la santé et la sécurité des bénéficiaires et de la population en général. Ainsi, des critères

spécifiques en matière de protection des ressources naturelles et du milieu sanitaire seront formulés pour encadrer les activités du programme intégré, en consultation avec les organismes nationaux compétents.

Plus spécifiquement, le Programme intégré prévoit les interventions suivantes en matière d'environnement :

- (1) L'approche par la création et le développement de villages intégrés soutient la politique gouvernementale qui entend favoriser un habitat groupé, et non plus dispersé, ce qui va permettre de fondamentalement modifier la mise en valeur des terres ;
- (2) Le financement des travaux à haute intensité de main d'œuvre a souvent pour objectif de contribuer à des projets utiles à l'environnement, tels que des travaux de reboisement ;
- (3) Le soutien aux activités agricoles entend mettre un accent particulier sur l'appui à la mise en valeur et l'aménagement de terrains agricoles à travers les activités de VCT, de transferts monétaires ou de bons d'alimentation.

8.4 VIH/SIDA

Tout un volet d'action est prévu dans le programme intégré, avec notamment l'appui à des mesures de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant ainsi qu'à l'enseignement des mesures de prévention dans les écoles primaires.

9 Fondements juridiques du programme

Toutes les agences intervenant dans le cadre du programme intégré ont conclu un accord de coopération avec le Gouvernement du Burundi et la responsabilité de chacune d'elles quant aux activités qu'elle déploiera dans le cadre du présent programme intégré sera régie par cet accord passé avec le Gouvernement. Par ailleurs, les agences qui sont liées entre elles par des accords particuliers appliqueront celui-ci dans la mise en œuvre du présent programme intégré.

10 ANNEXES

10.1 Cadre de résultats

RESULTAT STRATEGIQUE UNDAF 2: Les communautés, les structures étatiques et les organisations de la société civile au niveau local prennent en charge les besoins de relèvement socio-économique et participent effectivement au processus de consolidation de la paix et de la démocratie										
Effet du Programme intégré 1 (résultat de programme UNDAF 2.1): Les structures décentralisées au niveau provincial et communal ont les capacités nécessaires pour conduire une planification locale participative, améliorer la gestion foncière, assurer la sécurité des communautés et leur fournir des services de qualités										
Produits Attendus du Programme Intégré	Produits attendus des agences responsables	Agences responsables	Partenaire de mise en œuvre	Activités	A1	A2	A3	A4	A5	
<p>1. Les structures décentralisées locales, notamment des communes, ainsi que les structures des communautés, sont renforcées pour répondre aux besoins sexo-spécifiques de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit et de relèvement communautaire</p> <p>Ind: structures décentralisées plus crédibles au niveau national et local et offrant des services de qualité répondant aux besoins des citoyens.</p> <p>(Base : 0, cible : 40%)</p>	<p>Les services publics de qualité rendus par les entités décentralisées sont accessibles aux populations</p> <p>Les mécanismes d'une participation inclusive des citoyens pour influencer sur le processus de prise de décision dans la gestion des affaires locales sont développés</p>	UNHCR	CNTB DAT	1. Renforcer les capacités des unités décentralisées de la direction de l'aménagement du territoire pour la production et la délivrance des lettres d'attribution des terres dans les VRI ainsi que de la CNTB, en particulier dans les communes où sont situés des Villages Ruraux Intégrés en tenant compte de la dynamique de l'égalité de genre	Technique	100 000	100000			
		PNUD								
		UNHCR	MSNRRRS, PARESI, Ministère de l'Intérieur	2. Appui technique aux Ministères impliqués dans la gestion des questions relatives aux rapatriés et aux réfugiés.	X					
		PNUD, UNIFEM	ONG, Ministère de la Décentralisation	3. Renforcer les capacités des Comités Communaux de Développement Communautaire (CCDC) (planification, services sociaux de base, questions foncières et de sécurité), Formation des CCDC sur la planification sensible au genre	50 000	50 000				
		PNUD	ONG Ministère de la Bonne Gouvernance	4. Renforcer les capacités des comités locaux inclusifs de bonne gouvernance	75 000	90 000				
		PNUD UNICEF	MSNRRRS ONG	5. Sensibiliser et mobiliser les communautés d'accueil aux besoins de réintégration des RDExC, ainsi que sur les besoins en cohésion sociale, réconciliation nationale et interpersonnelle, en particulier dans les communes où sont établis des Villages Ruraux Intégrés, par l'organisation : <ul style="list-style-type: none"> - de pièces de théâtre - de concours de dessin et de poèmes dans les écoles - de visites interprovinciales d'échange - de campagnes médiatiques (radios, journaux, TV) - de travaux HIMO avec la participation des RDExC et des communautés d'accueillir - d'activités communautaires de vulgarisation - d'interactions socio-économiques entre les populations des Villages Ruraux Intégrés et les populations environnantes 	213 00	250000				

RESULTAT STRATEGIQUE UNDAF 2: Les communautés, les structures étatiques et les organisations de la société civile au niveau local prennent en charge les besoins de relèvement socio-économique et participent effectivement au processus de consolidation de la paix et de la démocratie									
Effet du Programme intégré 1 (résultat de programme UNDAF 2.1): Les structures décentralisées au niveau provincial et communal ont les capacités nécessaires pour conduire une planification locale participative, améliorer la gestion foncière, assurer la sécurité des communautés et leur fournir des services de qualités									
Produits Attendus du Programme Intégré	Produits attendus des agences responsables	Agences responsables	Partenaire de mise en œuvre	Activités	A1	A2	A3	A4	A5
		PNUD, UNIFEM	ONG Ministère de la Décentralisation	6. Actualiser les Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC) des communes prioritaires pour tenir compte notamment, des besoins des RDExC Sous-activités : - Former les acteurs clés de planification dans la prise en compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables dans les PCDC - Développer les outils d'intégration du genre dans les PCDC. - Organiser des ateliers de révisions des plans communaux de développement communautaire.	30 000	100 000			
		PNUD OHCHR	ONG	7. Conduire des ateliers de formation en matière de réintégration des RDExC, d'égalité de genre et des droits de l'Homme à l'attention des élus locaux, des agents de l'administration locale et des leaders féminins ou de groupes de femmes et (de jeunes), en particulier dans les communes où sont établis des Villages Ruraux Intégrés	30 000	120 000			
2. Les groupes réintégréés (rapatriés, déplacés, ex-combattants, personnes vulnérables) vivent progressivement en harmonie avec les communautés d'accueil	Des mécanismes d'échange et de résolution pacifique des conflits sont mis en place	PNUD	ONG	1. Renforcer les mécanismes de règlement juridique et de réconciliation interpersonnelle au sein des communautés, notamment par la réalisation de l'étude d'évaluation des mécanismes prévue par la stratégie nationale sur la réintégration socio-économique des personnes affectées par le conflit et par sa mise en œuvre subséquente.	70 000	200 000			
		PNUD OHCHR UNICEF		2. Conduire une campagne de sensibilisation et d'éducation civique des populations sur les droits de l'Homme, l'égalité de genre, la cohésion sociale, la réconciliation et la réintégration, en ciblant en particulier les jeunes.	150 000				
			ONG	3. Promouvoir des activités récréatives en matière d'éducation à la paix.	100 000	100 000			
		UNHCR	Consultants	4. Réaliser l'étude sur les sites de déplacés prévue par la stratégie nationale sur la réintégration socio-économique des personnes affectées par le conflit 5. Réunifier les enfants non accompagnés et séparés avec leur famille, ou leur trouver une solution alternative					

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion

Produits Attendus du Programme Intégré	Produits attendus des agences responsables	Agences responsables	Partenaires de mise en œuvre	Activités	A1	A2	A3	A4	A5
<p>1. <i>L'accès et l'utilisation des services de soins obstétricaux et néonatal d'urgence, de prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant du VIH, de nutrition et d'approvisionnement en eau de qualité, Hygiène, assainissement sont améliorés particulièrement pour les femmes et les enfants</i></p> <p>SONU (soins obstétricaux et néonatal d'urgence)</p> <p>Base : Cible : 80% des femmes enceintes et des nouveaux-nés ont accès aux SONU (soins obstétricaux et néonataux d'urgences)</p> <p>PTME (prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant du VIH) et soins pédiatriques :</p> <p>PTME Base : 7% Cible : 60%</p> <p>Soins pédiatriques Base : 3% Cible : 60% de femmes enceintes séropositives et nouveaux-nés ont accès aux services complets de PTME et soins pédiatriques</p>	Capacités accrues des systèmes de santé nationaux d'assurer les accouchements sans danger, les soins obstétricaux d'urgence, la planification familiale, les conseils en matière de VIH et la sécurisation des produits de santé de la reproduction	UNFPA, OMS	MSP MLS MJSC M. Éducation ONG Communauté	1. Conduire l'évaluation de base des SONU (UNFPA / UNICEF, OMS)	200 000	200 000			
	2. Révision et adoption du plan de passage à l'échelle de la PTME et des soins pédiatriques (UNFPA / UNICEF, OMS)			50 000					
	3. Équiper les structures de santé en matériel et équipement médical (UNFPA / UNICEF)			200 000	250 000				
	4. 4. Former le personnel de santé et les agents de santé communautaires à la gestion des SONU et à la PTME et soins pédiatriques, la revue des décès maternels, CPN focalisée (UNFPA / UNICEF, OMS)			245 000	150 000				
	5. 5. Développer/Réviser les stratégies et protocoles de prise en charge des SONU et de la PTME (y compris l'intégration de la PTME dans les services de SR ainsi que la participation des hommes) (UNFPA / UNICEF)			125 000					
	6. Soutenir les services de l'intégration de la PTME dans les CPN et des mécanismes de diagnostic précoce du VIH chez l'enfant au niveau des districts sanitaires			135 000	95 000				
	7. Appuyer la mise en place des mécanismes de diagnostic précoce du VIH chez l'enfant dans les districts sanitaires			215 000	150 000				
	8. Renforcer le système de référence et contre référence des urgences (UNFPA / UNICEF)			190 000	215 000				
	9. Appuyer les activités de CCC, de supervision, suivi/évaluation (SIS) et de coordination (UNFPA / UNICEF)								
	10. Appuyer l'organisation de formation/recyclage des prestataires des districts sanitaires sur la PCIMAA (OMS)			10 000					
	La survie des adultes et enfants vivant avec le VIH SIDA sous augmentée après 6 à 12 mois de traitement ARV	PAM, OMS		11. Fournir de l'assistance alimentaire aux femmes enceintes, allaitantes et les enfants mal nourries ainsi qu'aux PVVS sous ARV	2,3 M				

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion

Produits Attendus du Programme Intégré	Produits attendus des agences responsables	Agences responsables	Partenaires de mise en œuvre	Activités	A1	A2	A3	A4	A5
<i>Cible : 70,000 personnes (29400 femmes et 40600 enfants) bénéficient des interventions de santé maternelle et infantile.</i>	Appui du passage à échelle des interventions d'accès universel, aux services de prévention, soins et traitement des IST, du VIH et du SIDA Mise en œuvre de la feuille de route pour accélérer la réduction des mortalités maternelle et néonatale	OMS, PAM OMS		12. Promouvoir l'allaitement exclusif jusqu'à 6 mois (UNICEF /OMS /UNFPA) 13. Assurer la supplémentation en micro-nutriments et le déparasitage UNICEF/OMS) 14. Assurer une alimentation de complément Approprié UNICEF/OMS) 15. Approvisionnement en produits alimentaires (PAM) 16. Révision du protocole national de prise en charge de la malnutrition aigue ainsi que les outils de mise en œuvre (UNICEF /OMS /PAM)	935 000				
Nutrition Base : ND Cible : 60%	Les nourrissons et les jeunes enfants bénéficient du paquet optimal d'alimentation et de nutrition Base : ND Cible : 60%	UNICEF		17. Approvisionnement en produits de prise en charge de la malnutrition (UNICEF /PAM) 18. Formation des prestataires de santé et agents communautaires dans la prise en charge de la malnutrition (UNICEF /OMS) 20. Approvisionnement en produits alimentaires (PAM)					
Nutrition Base : 43.3% Cible : 80%	Au moins 80% d'enfants sévèrement mal nourris reçoivent un traitement intégré selon le protocole national de prise en charge de la malnutrition aigue Le système d'alerte précoce et surveillance de la sécurité alimentaire (SAPSSA) couvre les 7 provinces ciblées et un bulletin sur l'état de la sécurité alimentaire sort chaque mois.	UNICEF, PAM, OMS	MSP MAE ONG Communauté	21. Appui au système de suivi de sécurité alimentaire, de surveillance nutritionnel et d'alerte précoce ((UNICEF /OMS /PAM / FAO)		70,000	50,000		
Eau, hygiène, assainissement Base : ND Cible : 80%	80% des ménages dans les provinces ciblées ont acquis et adoptent de bonnes pratiques de l'hygiène y compris le lavage des mains au savon, le traitement et la bonne conservation de l'eau à domicile	UNICEF	MSP MEEATU, MEM, ONG	22. Éducation/sensibilisation de la population sur les bonnes pratiques d'hygiène, de bonne conservation et de consommation de l'eau de qualité et d'utilisation correcte des latrines (UNICEF) 23. Appuyer l'aménagement des points d'eau et sensibiliser l'auto construction des latrines familiales dans les communautés (UNICEF)	-	-	-	-	-
					500 000	-	-	-	-

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion

Produits Attendus du Programme Intégré	Produits attendus des agences responsables	Agences responsables	Partenaires de mise en œuvre	Activités	A1	A2	A3	A4	A5
<p>2. L'accès à une éducation de base de qualité incluant les compétences à la vie courante et la lutte contre le VIH/SIDA est assuré pour les élèves du primaire et le taux d'achèvement est passé de 46% (dont 43% pour les filles) à 50%. Base achèvement : 46% (43.3% pour les filles) Cible : 50%</p>	Les capacités du personnel enseignant au niveau primaire et secondaire sont renforcées	UNICEF, UNESCO		<p>1. Formation des formateurs niveau de l'enseignement primaire et secondaire (dans les disciplines classiques ainsi qu'en éducation à la paix et droits de l'homme) (UNICEF, UNESCO)</p> <p>2. Organisation des visites de terrain pour s'instruire sur la qualité de l'éducation et s'en inspirer en vue de l'amélioration du système éducatif burundais (UNICEF, UNESCO)</p>	1,5M	1,5M			
	Les politiques et stratégies nationales d'éducation (filles et DIJE) sont approuvées et mises en œuvre	UNICEF UNESCO	ME ONG Communauté	<p>3. Recenser et scolariser environ 300 nouveaux enfants de la rue (UNICEF)</p> <p>4. Appuyer l'élaboration et la diffusion des politiques et stratégies nationales d'éducation (UNICEF, UNESCO)</p> <p>5. Formation des enseignants sur les politiques DIJE, PNEF (UNICEF)</p> <p>6. Appui aux Ministères de l'Enseignement pour la mise à niveau (langues) des élèves rapatriés pour une meilleure réintégration scolaire (UNICEF, UNESCO)</p> <p>7. Révision du règlement scolaire favorable à la réintégration des élèves mères ((UNICEF, UNESCO)</p>	15 000				
	La prévention du VIH/SIDA est enseignée dans les écoles primaires et 80% des élèves ont les connaissances et compétences requises pour réduire le risque d'infection	UNICEF		<p>8. Appuyer à la mise œuvre du plan sectoriel de l'éducation par la révision des programmes d'enseignement en intégrant le VIH/SIDA (UNICEF, UNESCO /UNFPA)</p>					
	Une législation qui protège et favorise l'équité des genres et des droits humains est adoptée ; des mécanismes d'applications mis en place et la population informée et sensibilisée	UNFPA		<p>9. Appuyer les mécanismes favorisant la rétention des filles à l'école dont notamment la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire (UNICEF, UNFPA)</p>	12 000				

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion									
Produits Attendus du Programme Intégré	Produits attendus des agences responsables	Agences responsables	Partenaires de mise en œuvre	Activités	A1	A2	A3	A4	A5
	L'accès à l'éducation primaire est amélioré par l'augmentation des opportunités d'apprentissage pour filles et garçons, la distribution de matériel didactique, la construction d'écoles et la promotion de programmes appropriés pour assurer l'équité dans les provinces qui présentent les disparités.	UNICEF, PAM, UNESCO (12 et 13), UNHCR (13)	ME ONG Communauté	10. Construction de salles de classes, de blocs administratifs, des latrines pour garçon et filles ainsi que les points d'eau (UNICEF) 11. Dotation des fournitures scolaires (UNICEF) 12. Mise en place d'un système de surveillance et suivi des enfants non scolarisés dans les collines et les communes (UNICEF, UNESCO) 13. Appuyer l'intégration des enfants rapatriés y compris les enfants non accompagnés, réfugiés, ex-combattants et déplacés dans le système scolaire national (UNHCR) 14. Mise en œuvre des cantines scolaires (PAM)	80 000 2 M				
Accès à l'eau potable Base : ND Cible : 80% Taux d'accès aux installations sanitaires Base : ND Cible : 80%	80% des ménages dans les provinces avec un faible taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base ont acquis et adopté de bonnes pratiques de l'hygiène y compris le lavage des mains au savon, le traitement et la bonne conservation de l'eau à domicile (UNICEF)		MSP M Hydraulique ME ONG	15. Appuyer l'aménagement des points d'eau et la construction des latrines dans les écoles 16. Sensibilisation des écoliers (filles et garçons) aux interventions liées à l'eau, à l'assainissement et hygiène dans leurs écoles (UNICEF la formulation d'un programme intégré des Agences des Nations Unies pour la réintégration socioéconomique des populations affectées par les conflits est en cours de finalisation pour appuyer la mise en œuvre de cette dernière. EF)	-	-	-	-	-

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion

Produits Attendus du Programme Intégré	Produits attendus des agences responsables	Agences responsables	Partenaires de mise en œuvre	Activités	A1	A2	A3	A4	A5
<i>3. Les rapatriés sans terre et sans référence vivant dans un village rural intégré ont accès aux services sociaux de base et aux logements</i>	Les villages ruraux intégrés sont autosuffisants et constituent des pôles de développement	UNICEF PNUD	PARESI ONG	<ol style="list-style-type: none"> 1. Procéder à une évaluation participative de la situation en matière d'eau et assainissement des communautés ciblées 2. Approvisionner en eau potable des communautés ciblées à travers la construction de nouvelles infrastructures hydrauliques <ul style="list-style-type: none"> - la réhabilitation d'infrastructures existantes - l'extension de réseaux d'approvisionnement existants et fonctionnels 3. Former et fournir du matériel pour maintenance des points d'eau aux comités de points d'eau dans les communautés ciblées à travers les Régies Communales de l'Eau (RCE) 4. Promouvoir l'hygiène dans les communautés ciblées 5. Approvisionner en eau des écoles dans les communautés ciblées 6. Construire des infrastructures d'assainissement dans les écoles (dispositif de lavage de mains, construction de blocs latrines séparées pour filles et garçons.) 7. Promouvoir l'hygiène dans les écoles et mettre en place des clubs santé/hygiène (utilisation de démonstrations pratiques et distribution de savon) 8. Approvisionner en eau des centres de santé dans les communautés ciblées en cas de nécessité 					
<i>4. Les personnes déplacées internes ont accès à un abri décent</i>		PNUD	ONG	1. Auto-construction de 1 500 maisons pour les déplacés de retour	1,1M	600 000			

Effet du Programme intégré 3 (résultat de programme UNDAF 2.3) : Les systèmes de production et l'entreprenariat local sont renforcés pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, la réintégration socio-économique durable des populations affectées par la crise et contribuent à trouver une solution durable aux questions foncières									
Produits Attendus Programme Intégré	Produits attendus de l'agence responsable	Agences responsables	Partenaire de mise en œuvre	Activités	A1	A2	A3	A4	A5
1. Les capacités des structures gouvernementales au niveau local et des communautés sont renforcées pour contribuer à une gestion plus efficace, équitable et durable des ressources foncières tenant compte de la pression exercée par les besoins de réintégration des populations affectées par le conflit		UNHCR		1. Appuyer la Commission Nationale des Terres et des Autres Biens (CNTB) pour la résolution des conflits fonciers, la gestion et l'analyse des données liées aux litiges fonciers; en tenant compte du code foncier, de la lettre de Politique foncière et d'autres documents de référence.	700 000				
		PNUD			200 000				
		UNHCR	ACCORD	2. Appui aux communautés et à l'administration à la base dans la résolution pacifique des conflits en collaboration avec ACCORD, AFJ et CNTB.	450 000				
2. La situation économique, notamment la sécurité alimentaire, des populations affectées par la crise (RDExC et communautés d'accueil) est améliorée par le renforcement des systèmes de production agricole et la fourniture d'une assistance alimentaire	Au moins 2 études seront menées par la FAO/PNUD dans les 8 provinces ciblées.	PNUD FAO	Consultants	1. Faire une étude des opportunités économiques (agricole et non-agricole), du marché du travail et des capacités des acteurs économiques locaux (services, secteur privé, société civile, coopérations, associations) dans les régions les plus critiques 5 provinces (Cibitoke, Bubanza et Buja Rural est déjà effectué)	87 000				
	(i) Au moins 50% des ménages vulnérables bénéficieront des semences et des outils agricoles. (ii) au moins 6 000 ménages par an bénéficieront de 3 petits ruminants et un kit de médicaments et matériel vétérinaires. 200 Associations de multiplicateurs de semences bénéficieront chaque année des semences et des intrants agricoles	FAO	ONG, Ministère, Associations	2. Fournir des intrants agricoles et d'élevage	4.5M	4.5M			
		PAM		3. Appuyer la mise en valeur et l'aménagement de terrains agricoles à travers les activités de VCT, de transferts monétaires ou de bons d'alimentation	3 M				
	Au moins 4 000 ha de marais seront aménagés par la FAO + réhabilitation du périmètre SRDI	FAO PAM, PNUD	ONG, Ministères, Prestataires de services	4. Réhabiliter des infrastructures hydro-agricoles et des pistes rurales à travers des projets à haute intensité de main d'œuvre, des activités de VCT, de transferts monétaires ou de bons d'alimentation.	2.5M	2.4M			
		PAM		5. Fournir une assistance alimentaire aux groupes vulnérables pendant les périodes critiques					

	50 champs écoles paysans /groupement de 30 personnes chacune, seront installées.	FAO		6. Former les groupes de population à la production de cultures à spéculation commerciale (cultures de rente)	200,000	150,000			
	5 unités de transformation et 5 de hangars de stockages pour conservation de récoltes seront installés chaque année	FAO PNUD UNIFEM	ONG, secteur privé	7. Appuyer les activités visant à la transformation et la conservation de la production agricole, en particulier les activités accomplies par des femmes.	1M	1M			
		UNIFEM		8. Faciliter un accès équitable aux services de micro-finance					
		PNUD		9. Faciliter la mise en place d'un système de meilleur accès à l'information du marché pour les acteurs dans les filières porteuses.	90 000				
3. Le revenu des ménages affectés par la crise (RDExC et communautés d'accueil) est accru à travers un accès équitable aux opportunités économiques et au marché du travail non-agricoles	Les personnes affectées par le conflit ont accès à des moyens de subsistance et sont réintégrées de manière durable; Les villages ruraux intégrés sont autosuffisants et constituent des pôles de développement local.	PNUD		1. Développer les activités à haute intensité de main d'œuvre, en particulier dans les domaines de : <ul style="list-style-type: none"> • reboisement • réhabilitation des pistes de désenclavement • réhabilitation des infrastructures socio-économiques • réhabilitation des « maisons de village » dans les villages ruraux intégrés 	2,18 M	3,M			
		PNUD		2. Développer les AGR, la formation et l'appui à la création de Micro entreprises dans les filières reconnues porteuses, notamment par l'organisation d'ateliers de formation et le financement de microprojets ou de micro-entreprises	1,85M	1,28 M			
		PNUD		3. Identifier et soutenir les entreprises, coopératives et associations actives dans les filières porteuses ou qui peuvent jouer un rôle actif dans la revitalisation de l'économie	170 000	180 000			
		PNUD, BIT		4. Organiser des formations sur l'entrepreneuriat (start and grow your own business) pour une meilleure gestion des entreprises					
		PNUD		5. Organiser des rencontres d'échanges entre des groupes de RDExC et des entrepreneurs	32 000	40 000			
		PNUD		6. Développer les possibilités d'apprentissage dans les filières porteuses, y compris les échanges avec les entrepreneurs dans les pays voisins.	100 000				

10.2 Cadre de suivi et évaluation

Effet du Programme intégré 1 (résultat de programme UNDAF 2.1): Les structures décentralisées au niveau provincial et communal ont les capacités nécessaires pour conduire une planification locale participative, améliorer la gestion foncière, assurer la sécurité des communautés et leur fournir des services de qualités					
Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier indicatif et périodicité)	Responsabilités	Risques et hypothèses
<p>1. Les structures décentralisées locales, notamment des communes, ainsi que les structures des communautés, sont renforcées pour répondre aux besoins de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit et de relèvement communautaire</p>	<p>% des membres des CCDC et autres acteurs de la planification (H/F) ayant bénéficié de la formation</p> <p>Pourcentage des CCDC et participant dans la révision des PCDC.</p> <p>Proportion des plans locaux de Développement Communautaires tenant compte des questions d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes dans leur PCDC</p> <p>Nombre de personnes formés en technique d'intégration de la dimension genre dans les programmes par catégorie socioprofessionnelle.</p> <p>Nombre de PCDC ayant inclus les préoccupations des groupes vulnérables essentiellement les femmes dans les programmes de réintégration et de relèvement communautaire.</p>	<p>Rapport de formation</p> <p>Rapport des consultations</p> <p>Documents de PCDC</p> <p>Rapport des communes et du MDCD</p> <p>Rapport des formations</p> <p>Rapport des communes, du MSNRRRS, MDCD, MDPHG</p>	<p>Analyse des rapports (aussitôt produits)</p> <p>Analyse documentaire.</p> <p>Analyse des rapports.</p> <p>Consultation des rapports.</p>	<p>UNIFEM, PNUD</p> <p>UNIFEM, PNUD</p> <p>UNIFEM, PNUD</p> <p>UNIFEM, PNUD</p>	<p>Engagement des acteurs locaux</p> <p>Climat politique relatif aux échéances électorales de 2010, dans une zone d'intervention fortement touchée par le conflit, ainsi que la complexité politique au sein des Institutions de l'État, surtout au niveau de l'administration locale non favorables</p>

Effet du Programme intégré 1 (résultat de programme UNDAF 2.1): Les structures décentralisées au niveau provincial et communal ont les capacités nécessaires pour conduire une planification locale participative, améliorer la gestion foncière, assurer la sécurité des communautés et leur fournir des services de qualités

Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier indicatif et périodicité)	Responsabilités	Risques et hypothèses
	2010 – -Existence d'un cadre fonctionnel de coordination et de pilotage provincial; - Existence d'une cohésion sociale entre les rapatriés et les communautés d'accueil.	Rapports mensuels des partenaires provinciaux au cours de réunions de coordination. Enquête	Réunions mensuelles avec tous les partenaires	UNHCR, CNTB	Existence d'un cadre adéquat et fonctionnel
<i>2. Les groupes réintégrés (rapatriés, déplacés, ex-combattants, personnes vulnérables) vivent progressivement en harmonie avec les communautés d'accueil</i>	Existence des mécanismes d'échange et de résolution pacifique des conflits	Mécanismes de prévention fonctionnels	Compilation des données de monitoring mensuelles	PNUD	Engagement des acteurs locaux

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion					
Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs (avec données de base et calendrier indicatif)	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier indicatif et périodicité)	Responsabilités	Risques et hypothèses
<i>Produit intégré 1 : L'accès et l'utilisation des services de soins obstétricaux et néonatal d'urgence, de prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant du VIH, de nutrition et d'approvisionnement en eau de qualité, Hygiène, assainissement sont améliorés particulièrement pour les femmes et les enfants</i>		EDS Rapport annuels SIS du MSP	Enquête nationale 2010 Compilation des données de monitoring mensuelles	UNICEF, OMS, UNFPA, PAM, UNESCO : Plaidoyer, Appui technique et financier au système de collecte et d'analyse des données, renforcement des capacités	La situation sécuritaire nationale est maintenue calme y compris le bon déroulement des élections de 2010 La gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes est maintenue Les grèves récurrentes du personnel de santé réduisent le fonctionnement des services Autres déterminants de la malnutrition adressée, Partenaires de mise en œuvre compétents et opérationnels
<i>60% des femmes enceintes et des nouveaux-nés ont accès aux SONU (soins obstétricaux et néonataux d'urgences) ;</i>	% de femmes enceintes ayant accès aux SONU : <i>Base de référence : ND Cible : 60%</i> % des accouchements sont assistés par un personnel qualifié <i>Base de référence : 56% Cible : 60%</i>	Rapport Enquête de base SONU Rapports annuels Ministère de la santé EDS	Enquête nationale 2010 Collecte des données de routine : mensuelles, trimestrielles, annuelles du système de santé		

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion					
Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs (avec données de base et calendrier indicatif)	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier indicatif et périodicité)	Responsabilités	Risques et hypothèses
60% de femmes enceintes séropositives et nouveaux-nés ont accès aux services complets de PTME et soins pédiatriques	<p>% de femmes enceintes sero positive ayant accès à la PTME Base de référence : 7% Cible : 60%</p> <p>% des adultes et enfants vivant avec le VIH et recevant l'appui nutritionnel qui restent sous ARV pendant 6/12 mois après le démarrage du traitement Base de référence : % Cible : %</p> <p>% d'enfants nés de mère sero positive ayant accès aux soins pédiatriques Base de référence : 3% Cible : 60%</p>	<p>Rapports annuels Ministère de la santé et CNLS</p> <p>Rapport d'activités</p>	<p>Collecte des données de routine : mensuelles, trimestrielles, annuelles du système de santé</p> <p>Rapport de mise en œuvre mensuelle des programmes</p>		
Au moins 80% d'enfants sévèrement mal nourris reçoivent un traitement intégré selon le protocole national de prise en charge de la malnutrition aigue	<p>% d'enfants sévèrement mal nourris recevant un traitement intégré selon le protocole national de prise en charge de la malnutrition aigue Base de référence : 43.3 % Cible : 80%</p>	<p>Rapports d'enquêtes nutritionnelles</p> <p>Rapports annuels Ministère de la santé</p> <p>EDS</p>	<p>Enquêtes SMART Annuelles</p> <p>Données de routine du SIS annuelle</p> <p>Enquête 2010</p>		

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion					
Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs (avec données de base et calendrier indicatif)	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier indicatif et périodicité)	Responsabilités	Risques et hypothèses
L'état nutritionnel des femmes enceintes, allaitantes et enfants cibles améliorés	<p>% nourrissons et jeunes enfants bénéficiant du paquet optimal d'alimentation et de nutrition Base de référence : ND Cible : 60%</p> <p># PVVS sous traitement ARV ont accès à une assistance alimentaire Base de référence : 3% Cible : 6000</p> <p>Prévalence de malnutrition parmi les femmes enceintes et allaitantes ciblées utilisant IMC Base de référence : % Cible :</p>	<p>Rapports d'enquêtes nutritionnelles Rapports annuels Ministère de la santé EDS</p> <p>Rapport d'activités</p>	<p>Enquêtes SMART Annuelles Données de routine du SIS annuelle</p> <p>Enquête 2010</p> <p>Données de monitoring mensuelles</p>		
80% des ménages dans les provinces ciblées ont acquis et adoptent de bonnes pratiques de l'hygiène y compris le lavage des mains au savon, le traitement et la bonne conservation de l'eau à domicile	<p>% des ménages ayant accès à l'eau potable dans les provinces cibles Base de référence : % Cible : 80%</p> <p>% ménages ayant acquis et adopte de bonnes pratiques de l'hygiène y compris le lavage des mains au savon, le traitement et la bonne conservation de l'eau a domicile Base de référence : % Cible : 80%</p>	<p>Rapport Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU) Rapport d'activités des partenaires</p>	<p>Collecte des données de monitoring annuel Rapports trimestriels et annuel d'activités</p>		
<i>Produit intégré 2 : L'accès a une éducation de base de qualité incluant les compétences utiles pour la vie courante et la lutte contre le VIH/SIDA est assurée pour les élèves du primaire et le</i>	<p>Taux d'achèvement au primaire</p> <p>Base de référence : 46% (43.3% pour les filles) Cible : 50%</p>	<p>Rapport des statistiques scolaires</p>	<p>Données de routines annuelles du ME</p>	<p>UNICEF, OMS, UNFPA, PAM, UNESCO : Plaidoyer, Appui technique et financier au système de collecte et d'analyse des données, renforcement des capacités</p>	<p>La situation sécuritaire nationale est maintenue calme y compris le bon déroulement des élections de 2010 L'abolition des frais scolaires est maintenue Les grèves du personnel de l'éducation réduisent le fonctionnement des cours Partenaires de mise en œuvre compétents et opérationnels</p>

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion					
Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs (avec données de base et calendrier indicatif)	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier indicatif et périodicité)	Responsabilités	Risques et hypothèses
<i>taux d'achèvement est passé de 46% (dont 43% pour les filles) à 50%.</i>	Existence de documents de politiques et stratégies nationales d'éducation (filles et DIJE)				
	% des élèves ayant les connaissances et compétences requises pour réduire le risque d'infection du VIH /SIDA <i>Base de référence : ND Cible : 80%</i>	Rapports d'activités	Données de mise en œuvre mensuelle et trimestrielle des programmes et projets		
	Existence de document qui protège et favorise l'équité des genres et des droits humains; Taux net d'inscription dans les écoles recevant une assistance alimentaire	Rapport des statistiques scolaires Rapports d'activités	Données de routines annuelles du ME Collecte des données de mise en œuvre mensuels, trimestriels		
	% des enfants d'âge scolaire en particulier les filles et les enfants des milieux défavorisés ayant accès à l'école <i>Base de référence : ND Cible : 90%</i>	Rapport des statistiques scolaires Rapports d'activités	Collecte des données de routines annuelles du ME Collecte des données de mise en œuvre mensuels, trimestriels		
	<i>Taux d'accès à l'eau potable dans les écoles primaires Base de référence : ND Cible : 80%</i> <i>Taux d'accès aux installations sanitaires dans les écoles primaires Base de référence:ND Cibles : 80%</i>	Rapports des statistiques scolaires Rapports d'activités	Collecte des données de routines annuelles du ME Collecte des données de mise en œuvre mensuels, trimestriels		

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion					
Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs (avec données de base et calendrier indicatif)	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier indicatif et périodicité)	Responsabilités	Risques et hypothèses
<i>3. Les rapatriés sans terre et sans référence vivant dans un village rural intégré ont accès à un abri décent</i>	<p>Nombre des VRIs nécessaires construits</p> <p>- Nombre d'abris appropriés construits. ;</p> <p>-Nombre de rapatriés ayant une lettre d'attribution dans les VRIs</p>	<p>- Rapports de visites de suivi régulières des partenaires par le HCR et rapports périodiques au HCR.</p>		<p>UNHCR, PARESI, COPEL</p>	<p>- Le calendrier de construction des VRIs est respecté par les partenaires.</p> <p>-Des lettres d'attribution par le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire sont délivrées à temps.</p> <p>- Les autres agences mettre en place l'accompagnement des VRIs à temps et évitent toute accentuation de vulnérabilité des rapatriés.</p>
<i>4. Les personnes déplacées internes on accès à un abri décent</i>	<i>Nombre de déplacés ayant bénéficié d'un appui à l'auto construction de sa maison</i>	Rapports d'activités	Rapport de mise en œuvre mensuelle des programmes Liste des bénéficiaires	PNUD, ONG, CCDC	
<i>5. Les services spéciaux nécessaires à la réintégration des enfants affectés par la crise et la pauvreté, en particulier les enfants des familles rapatriées et les enfants chef de ménage, sont mis en place dans le système éducatif.</i>	<p>- Proportion d'enfants rapatriés ayant réintégré le système éducatif;</p> <p>-Proportion d'enfants chef de ménage bénéficiant d'une assistance communautaire appropriée et intégrés dans le système éducatif;</p> <p>-Taux net de scolarisation désagrégé selon le sexe;</p> <p>-Taux d'abandon (M/F)</p> <p>- de redoublement (M/F)</p> <p>- Ratio élèves/enseignant qualifié</p> <p>- Ratio élèves / classe</p> <p>- Pourcentage des associations des parents d'élèves et des communautés engagées dans la gestion des écoles.</p>	Rapports d'activités			<p>La capacité existe auprès du Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire de mettre en place les services spéciaux nécessaires.</p>

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion					
Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs (avec données de base et calendrier indicatif)	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier indicatif et périodicité)	Responsabilités	Risques et hypothèses
<i>6. Les enfants non accompagnés et séparés sont réunis avec leur famille ou une famille d'accueil ou ont accès à une solution alternative</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants séparés identifiés - Nombre d'enfants non accompagnés identifiés, - % d'enfants séparés assistés ; - % d'enfants non accompagnés assistés 	Suivi régulier par le partenaire et visites dans les foyers.	Rapports de partenaire	UNHCR, IRC	Il y a un nombre adéquat de familles d'accueil.
<i>7. Des enfants d'âge scolaire, en particulier les filles et les enfants des milieux défavorisés, ont accès à l'école.</i>	-Proportion des enfants séparés ou non accompagnés, particulièrement les filles, inscrits dans une école et suivent régulièrement les classes.			UNHCR, IRC	<ul style="list-style-type: none"> - nombres adéquats d'infrastructures et équipement scolaires. - les familles ne retirent les enfants de l'école pour des travaux champêtres/élevages.

Effet du Programme intégré 3 (résultat de programme UNDAF 2.3) : Les systèmes de production et l'entreprenariat local sont renforcés pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, la réintégration socio-économique durable des populations affectées par la crise et contribuent à trouver une solution durable aux questions foncières

Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs (avec données de base et calendrier indicatif)	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier indicatif et périodicité)	Responsabilités	Risques et hypothèses
<p><i>1. Les capacités des structures gouvernementales au niveau local et des communautés sont renforcées pour contribuer à une gestion plus efficace, équitable et durable des ressources foncières tenant compte de la pression exercée par les besoins de réintégration des populations affectées par le conflit</i></p>	<p>Existence d'un code foncier et de ses textes d'application;</p> <p>-Types de capacités de la Commission Nationale des Terres et des Autres Biens (CNTB) renforcés ;</p> <p>Prise en compte de la problématique foncière dans la politique nationale de l'habitat;</p> <p>Existence des plans d'aménagement du territoire et d'utilisation rationnelle des terres dans les plans locaux de développement communautaire;</p> <p>Nombre de litiges fonciers tranchés de façon pacifique par les structures officielles (CNTB, système judiciaire, etc...) et les structures communautaires (Bashingantaha);</p>	<p>Rapports périodiques.</p>	<p>Collecte d'information sur le terrain et partage régulier avec le HCR.</p>	<p>CNTB</p>	<p>La coordination se déroule bien avec tous les intervenants dans ce secteur</p>
<p><i>2. Les institutions nationales au niveau central et local ont les capacités nécessaires pour une mise en œuvre efficace de la politique nationale de décentralisation.</i></p>	<p>Existence d'un plan de contingence au niveau communal ;</p> <p>Existence des comités de gestion des catastrophes au niveau des communes fonctionnels.</p> <p>Proportion de plans locaux de développement communautaire intégrant le volet humanitaire.</p>	<p>Rapports périodiques.</p>	<p>Rapport de mise en œuvre mensuelle des programmes</p>	<p>Protection civile, PNUD,</p>	

Effet du Programme intégré 3 (résultat de programme UNDAF 2.3) : Les systèmes de production et l'entreprenariat local sont renforcés pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, la réintégration socio-économique durable des populations affectées par la crise et contribuent à trouver une solution durable aux questions foncières					
Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs (avec données de base et calendrier indicatif)	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier indicatif et périodicité)	Responsabilités	Risques et hypothèses
<i>3. La situation économique, notamment la sécurité alimentaire, des populations affectées par la crise (RDExC et communautés d'accueil) est améliorée par le renforcement des systèmes de production agricole et la fourniture d'une assistance alimentaire</i>	Existence des systèmes qui permettent les entrepreneurs/agriculteurs d'avoir un meilleur accès au marché en termes de prix, qualité, demande, etc.	Les systèmes physiques et non physiques.		PNUD / BIT	
<i>4. Le revenu des ménages affectés par la crise (RDExC et communautés d'accueil) est accru à travers un accès équitable aux opportunités économiques et au marché du travail non-agricoles</i>	-Nombre d'emplois générateurs de revenus créés (M/F), selon le sexe. Nombre d'entreprises durables et productives ayant bénéficié d'un soutien Niveau de revenus des ménages extra-agricoles	Rapport des partenaires de mise en œuvre.	Consultation des rapports et visite de terrain (trimestriel)	UNIFEM	Les conditions sécuritaires et socio-économiques sont favorables à la création d'initiatives novatrices porteuses et micro-entreprises.

10.3 Plan de travail Annuel

Effet du Programme intégré 1 (résultat de programme UNDAF 2.1): Les structures décentralisées au niveau provincial et communal ont les capacités nécessaires pour conduire une planification locale participative, améliorer la gestion foncière, assurer la sécurité des communautés et leur fournir des services de qualités											
Produits attendus du programme intégré	Activités	Calendrier				Agence	Partenaires	Budget			
		T 1	T 2	T 3	T 4			Source de fonds	Descriptif budget	Budget disponible	Budget à mobiliser
<i>1. Les structures décentralisées locales, notamment des communes, ainsi que les structures des communautés, sont renforcées pour répondre aux besoins de réintégration socio-économique des populations affectées par le conflit et de relèvement communautaire</i>	1. Renforcer les capacités des unités décentralisées de la direction de l'aménagement du territoire pour la production et la délivrance des lettres d'attribution des terres dans les VRI ainsi que de la CNTB, en particulier dans les communes où sont situés des Villages Ruraux Intégrés	x	X	x	x	UNHCR	CNTB	Ressources régulières		700 000	
						PNUD	AT, MSNRRRS	Autres ressources	Moyens de déplacement. équipement,	200 000	
	2. Appui à la coordination, logistique et transport	x	X	x	x	UNHCR	GTZ, PARES I	Ressources régulières		3 000 000	
	3. Appui technique aux Ministère impliqué dans la gestion des questions relatives aux rapatriés et aux réfugiés.	x	X	x	x	UNHCR					
						PNUD	MSNRRRS	Ressources régulières	Équipement et RH	95 000	210 000
	4.. Renforcer les capacités des Comités Communaux de Développement Communautaire (CCDC) (planification, services sociaux de base, questions foncières et de sécurité)	x	x			PNUD	Ministère, ONG	Autres ressources	Formations, reproduction documents	75 000	90 000
5. Renforcer les capacités des comités locaux inclusifs de bonne gouvernance		x			PNUD	Ministère, ONG	Autres ressources	Équipements et ateliers	20 000	300 000	
6. Sensibiliser et mobiliser les communautés d'accueil aux besoins de réintégration des RDExC, ainsi que sur les besoins en cohésion sociale, réconciliation nationale et interpersonnelle, en particulier dans les communes où sont établis des Villages Ruraux Intégrés, par l'organisation : - de pièces de théâtre - de concours de dessin et de poèmes dans les écoles	X	X			PNUD	Ministère, ONG	Autres ressources		15 000	250 000	
		X	X	X		Ministère, ONG	Autres res-		30 000		

Effet du Programme intégré 1 (résultat de programme UNDAF 2.1): Les structures décentralisées au niveau provincial et communal ont les capacités nécessaires pour conduire une planification locale participative, améliorer la gestion foncière, assurer la sécurité des communautés et leur fournir des services de qualités

Produits attendus du programme intégré	Activités	Calendrier				Agence	Partenaires	Budget			
		T 1	T 2	T 3	T 4			Source de fonds	Descriptif budget	Budget disponible	Budget à mobiliser
	- de visites interprovinciales d'échange	x	x	X				sources		50 000	
	- de campagnes médiatiques (radios, journaux, TV)			x	x					88 000	
	- d'activités communautaires de vulgarisation									30 000	
	7. Actualiser les Plans Communaux de Développement Communaire (PCDC) des communes prioritaires pour tenir compte des besoins des RDExC	x	x			PNUD	Ministère, ONG	Autres ressources	Ateliers et révision des documents	30 000	100 000
	8. Conduire des ateliers de formation en matière de réintégration des RDExC et des droits de l'Homme à l'attention des élus locaux, des agents de l'administration locale et des leaders féminins ou de groupes de femmes et (de jeunes.		x	x	x	PNUD	Ministère, ONG	Autres ressources	Coût pour l'organisation des ateliers	30 000	120 000
<i>2. Les groupes réintégréés (rapatriés, déplacés, ex-combattants, personnes vulnérables) vivent progressivement en harmonie avec les communautés d'accueil</i>	1. Renforcer les mécanismes de règlement juridique et de réconciliation interpersonnelle au sein des communautés	x	x			PNUD	Ministère, ONG	Autres ressources	Recrutement consultants, réalisation études et production documents	70 000	200 000
	2. Conduire une campagne de sensibilisation et d'éducation civique des populations sur les droits de l'Homme, la cohésion sociale, la réconciliation et la réintégration, en ciblant en particulier les jeunes.	x	x	x	x	PNUD	Ministère, ONG	Autres ressources	Matériel, contrat, allocation	150 000	
	3. Promouvoir des activités récréatives en matière d'éducation à la paix.		x	x	x	PNUD	ONG, Associations	Autres ressources	Équipements, contrats, frais déplacement	50 000	150 000
	4. Réaliser l'étude sur les sites de déplacés prévue par la stratégie nationale sur la réintégration socio-économique des personnes affectées par le conflit	x	x			PNUD	Ministère	Autres ressources	Consultants, multiplication rapports	68 000	

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion

Produits attendus du programme intégré	Activités	Calendrier				Agences	Partenaires	Budget			
		T1	T2	T3	T4			Source de fonds	Descriptif budget	Budget disponible	Budget à mobiliser
1. L'accès et l'utilisation des services de soins obstétricaux et néonatal d'urgence, de prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant du VIH, de nutrition et d'approvisionnement en eau de qualité, Hygiène, assainissement sont améliorés particulièrement pour les femmes et les enfants	1. Contribuer à l'évaluation de base des SONU	x	x			UNFPA OMS UNICEF	MS/PNSR MP/ISTEBU	Ressources régulières Autres ressources	Coût pour formation des évaluateurs collecte et analyse des données	150 000	50 000
	2. Contribuer à la révision et adoption du plan de passage à l'échelle de la PTME et des soins pédiatriques	x	x	x	x	UNFPA OMS UNICEF	MSP/PNSR USLS/MSP	Ressources régulières	Coûts d'organisation d'ateliers de révision	50 000	
	3. Équiper les structures de santé et fournir des produits SR	X	X	X	X	UNFPA OMS UNICEF	PNSR ABUBEF SWAA CED-CARITAS	Ressources régulières Autres ressources	Achat d'équipement	200 000	150 000
	4. Former le personnel de santé et les agents de santé communautaires à la gestion des SONU et à la PTME et soins pédiatriques, la revue des décès maternels, CPN focalisée	x	x	x	x	UNFPA OMS UNICEF	PNSR ABUBEF SWAA	Ressources régulières Autres ressources	Frais de formation des agents de sante	95 000	150 000
	5. Développer/Réviser les stratégies et protocoles de prise en charge des SONU et de la PTME (y compris l'intégration de la PTME dans les services de SR		x	x		UNFPA OMS UNICEF	PNSR ABUBEF SWAA INSP	Ressources régulières Autres ressources	Coûts des ateliers de révision	80 000	45 000
	6. Soutenir les services de l'intégration de la PTME dans les CPN et des mécanismes de diagnostic précoce du VIH chez l'enfant au niveau des districts sanitaires	x	x	x	x	UNFPA OMS UNICEF	MSP/PNSR USLS/MSP/ ONG	Ressources régulières Autres ressources	Achat des équipements et des produits	55 000	80 000
	7. Renforcer le système de référence et contre référence des urgences	X	X	X	X	UNFPA OMS UNICEF	PNSR ONGs	Ressources régulières Autres ressources	Frais activités de communication de transport, outils de gestion pour le suivi e l'évaluation	65 000	150 000
	8. Appuyer les activités de CCC, de supervision, suivi/évaluation (SIS) et de coordination	x	x	x	x	UNFPA OMS UNICEF	PNSR ONGs	Ressources régulières Autres ressources	Équipement pour la prise en charge es VVS et formation des prestataires	190 000	

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion											
Produits attendus du programme intégré	Activités	Calendrier				Agences	Partenaires	Budget			
		T1	T2	T3	T4			Source de fonds	Descriptif budget	Budget disponible	Budget à mobiliser
	9. Fournir de l'assistance alimentaire aux femmes enceintes et allaitantes et les enfants mal nourries ainsi qu'aux PVVS sous ARV	x	x	x	x	PAM	MSP/PNSR MLS	Ressources régulières Autres ressources			
	10. Promouvoir l'allaitement exclusif jusqu'à 6 mois	x	x	x	x	UNFPA OMS UNICEF PAM	MSP Communautés ONGs Associations	Ressources régulières Autres ressources	Coûts activités communication interpersonnelle et des media		
	11. Assurer la supplémentation en micro-nutriments et le déparasitage		x		x	UNFPA OMS UNICEF	MSP ONG Communautés	Ressources régulières Autres ressources	Coûts opérationnels de la mob soc et de la distribution	200,000	200,000
	12. Assurer une alimentation de complément approprié	x	x	x	x	OMS UNICEF PAM FAO	MSP ONG Communautés	Ressources régulières Autres ressources	Activités de CCC et démonstration culinaire	50 000	50 000
	13. Révision du protocole national de prise en charge de la malnutrition aigue ainsi que les outils de mise en œuvre	x				OMS UNICEF PAM	MSP ONG Communautés	Ressources régulières Autres ressources	Frais d'organisation des ateliers de révision	35,000	
	14. Approvisionnement en produits de prise en charge de la malnutrition	x	x	X	x	UNICEF PAM	MSP ONG Communautés	Ressources régulières Autres ressources	Coûts d'approvisionnement et de distribution	500,000	
	15. Formation des prestataires de santé et agents communautaires dans la prise en charge de la malnutrition	x	x	X		OMS UNICEF	MSP ONG Communautés	Ressources régulières Autres ressources	Frais de formation du personnel,	150,000	150,000
	16. Approvisionner en produits alimentaires	x	x	X	x	PAM	MSP ONG Communautés	Ressources régulières Autres ressources	Coûts des aliments et transport		
	17. Appuyer le système de suivi de sécurité alimentaire, de surveillance nutritionnel et d'alerte précoce	x	x	X	x	OMS UNICEF PAM FAO	MSP MAE	Ressources régulières Autres ressources	Collecte et analyse des données	75 000	75 000

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion											
Produits attendus du programme intégré	Activités	Calendrier				Agences	Partenaires	Budget			
		T1	T2	T3	T4			Source de fonds	Descriptif budget	Budget disponible	Budget à mobiliser
	18. Éduquer /sensibiliser la population sur les pratiques de conservation et de consommation de l'eau de qualité et d'utilisation des latrines	x	x	X	x	UNICEF	ME MSP MEEATU ONGs Communautés	Ressources régulières Autres ressources	Activités de sensibilisation communautaire		
	19. Appuyer l'aménagement des points d'eau et la l'auto construction des latrines familiales dans les communautés	x	x	x	x	UNICEF	ME MSP MEM MEEATU ONGs Communautés	Ressources régulières Autres ressources	Coût matériel et frais d'installation	500,000	150,000
2. L'accès à une éducation de base de qualité incluant les compétences a la vie courante et la lutte contre le VIH/SIDA est assurée pour les élèves du primaire et le taux d'achèvement est passe de 46% (dont 43% pour les filles) a 50%. Base achèvement : 46% (43.3% pour les filles) Cible : 50%	1. Former des formateurs au niveau de l'enseignement primaire et secondaire (dans les disciplines classiques ainsi qu'en éducation à la paix et droits de l'homme)		x			UNICEF UNESCO	ME	Ressources régulières Autres ressources	Frais de formation	10, 000	5,000
	2. Organiser des visites de terrain pour s'instruire sur la qualité de l'éducation et s'en inspirer en vue de l'amélioration du système éducatif burundais	x	x	x	x	UNICEF UNESCO	ME ONGs	Ressources régulières Autres ressources		5,000	
	3. Recenser et scolariser environ 300 nouveaux enfants de la rue	x	x			UNICEF	MS ME	Ressources régulières Autres ressources	Frais d'enquête	6,000	9,000
	4. Appuyer l'élaboration et la diffusion des politiques et stratégies nationales d'éducation	x	x			UNESCO UNICEF	ME ONGs	Ressources régulières	Frais de séminaires	10,000	10,000
	5. Appuyer à la mise œuvre du plan sectoriel de l'éducation par la révision des programmes d'enseignement en intégrant le VIH/SIDA	x	x	x	x	UNICEF UNFPA	ME MSP MLS	Ressources régulières Autres ressources	Révision des modules d'enseignement	10,000	30,000
	6. Former les enseignants sur les politiques DIJE, PNEF		x	X		UNESCO UNICEF	ME	Ressources régulières Autres ressources	Frais de formation	6,000	

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion

Produits attendus du programme intégré	Activités	Calendrier				Agences	Partenaires	Budget			
		T1	T2	T3	T4			Source de fonds	Descriptif budget	Budget disponible	Budget à mobiliser
	7. Appuyer le Ministère de l'Enseignement pour la mise à niveau (langues) des élèves rapatriés pour une meilleure réintégration scolaire	x	x	X	x	UNESCO UNICEF	ME ONGs	Ressources régulières Autres ressources	Frais de monitoring	5,000	10,000
	8. Réviser le règlement scolaire pour le rendre favorable à la réintégration des élèves mères	x	x			UNESCO UNICEF UNFPA	ME	Ressources régulières Autres ressources	Atelier de révision	5,000	
	9. Appuyer les mécanismes favorisant la rétention des filles à l'école dont notamment la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire	x	x	x	x	UNESCO UNICEF UNFPA	ME ONGs	Ressources régulières Autres ressources		5,000	
	10. Distribuer des fournitures scolaires			x		UNICEF	ME ONGs Communautés	Ressources régulières Autres ressources	Coûts des fournitures et transport		
	11. Mettre en place d'un système de surveillance et suivi des enfants non scolarisés dans les collines et les communes	x	x	x	x	UNESCO UNICEF	ME Communautés	Ressources régulières Autres ressources		Appui technique	
	12. Appuyer l'intégration des enfants rapatriés y compris les enfants non accompagnés, réfugiés, ex-combattants et déplacés dans le système scolaire national	x	x	x	x	UNESCO UNICEF UNHCR	ME Communautés IRC	Ressources régulières Autres ressources		5,000 +Appui Technique 80 000	
	13. Mettre en œuvre des cantines scolaires	x	x	x	x	PAM	ME Communautés	Ressources régulières Autres ressources			
	14. Appuyer l'aménagement des points d'eau et la construction des latrines pour garçon et filles ainsi que les points d'eau dans les écoles	x	x	x	x	UNICEF	ME MEETU. Communautés	Ressources régulières Autres ressources	Coûts du matériel et d'installation	200,000	250,000
	15. Sensibiliser les écoliers (filles et garçons) aux interventions liées à l'eau, à l'assainissement et hygiène dans leurs écoles	x	x	x	x	UNICEF	ME MEETU Communautés	Ressources régulières Autres ressources	Activés de CCC	70 000	

Effet du Programme intégré 2 (résultat de programme UNDAF 2.2): Les communautés, y-compris les RDExC et autres vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base et au logement et, à terme, elles ont les capacités nécessaires pour en assurer l'autogestion											
Produits attendus du programme intégré	Activités	Calendrier				Agences	Partenaires	Budget			
		T1	T2	T3	T4			Source de fonds	Descriptif budget	Budget disponible	Budget à mobiliser
	16. Construction /Réfection de salles de classes et de blocs administratifs,	x	x	x	x	UNICEF		Ressources régulières Autres ressources	Coûts du matériel et de la main d'œuvre		
<i>3. Les rapatriés sans terre et sans référence vivant dans un village rural intégré ont accès à un abri décent</i>	1. Construction de 5 villages mais dépendant de l'identification des besoins des rapatriés sans terre	x	x	X	x	UNHCR	PARESI, CO-PED	Ressources régulières		1 400 000	
<i>4. Les personnes rapatriées et déplacées internes ont accès à un abri décent et aux services de base</i>	1. Construction de 12 000 maisons en faveur des ménages rapatriés dans les provinces de retour 2. Auto construction de 1 500 maisons pour les déplacés de retour ; réhabilitation des infrastructures	x	x	x	x	UNHCR PNUD	COPEL, PARE-SI,GTZ, WOI Ministère, ONG	Ressources régulières Autres ressources	Coûts des matériaux de construction, transport	6 280 000 1 100 000	600 000
<i>5. Les enfants non accompagnés et séparés sont réunis avec leur famille ou une famille d'accueil ou ont accès à une solution alternative</i>	1. Accueillir, enregistrer et assister les enfants non accompagnés ou séparés (ENAs) qui rentrent de l'exil 2. Assurer la recherche familiale pour une réunification de ces ENAs avec leurs familles de sang ou proches/parentés 3. Appuyer la réintégration de 250 enfants non accompagnés ou séparés dans la communauté de retour.					UNHCR UNICEF	IRC	Ressources régulières		300 000	

Effet du Programme intégré 3 (résultat de programme UNDAF 2.3) : Les systèmes de production et l'entrepreneuriat local sont renforcés pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, la réintégration socio-économique durable des populations affectées par la crise et contribuent à trouver une solution durable aux questions foncières

Produits attendus du programme intégré	Activités	Calendrier				Agences	Partenaires	Budget			
		T1	T2	T3	T4			Source de fonds	Descriptif budget	Budget disponible	Budget à mobiliser
1. Les capacités des structures gouvernementales au niveau local et des communautés sont renforcées pour contribuer à une gestion plus efficace, équitable et durable des ressources foncières tenant compte de la pression exercée par les besoins de réintégration des populations affectées par le conflit	1. Appuyer la Commission Nationale des Terres et des Autres Biens (CNTB) pour la résolution des conflits fonciers, la gestion et l'analyse des données liées aux litiges fonciers en tenant compte du code foncier, de la lettre de Politique foncière et d'autres documents de référence;	x	x	x	x	UNHCR		Ressources régulières			
	2. Fournir un appui technique à la CNTB dans le cadre de la décentralisation de ses activités	x	x	x	x	UNHCR		Ressources régulières			
	3. Appui aux communautés et à l'administration à la base dans la résolution pacifique des conflits en collaboration avec ACCORD, AFJ et CNTB.	x	x	X	x	UNHCR	ACCORD, AFJ	Ressources régulières			
2. La situation économique, notamment la sécurité alimentaire, des populations affectées par la crise (RDExC et communautés d'accueil) est améliorée par le renforcement des systèmes de production agricole et la fourniture d'une assistance alimentaire	1. Faire une étude des opportunités économiques (agricole et non-agricole), du marché du travail et des capacités des acteurs économiques locaux (services, secteur privé, société civile) dans les régions les plus critiques des 8 provinces	x	x			PNUD	Ministère	Autres ressources	Consultants, frais de déplacements	87 000	
	2. Fournir des intrants agricoles et d'élevage		x	x	x	FAO PNUD	Ministère, ONG	Autres ressources	Intrants et petits ruminants	385 000	300 000
	3. Appuyer la mise en valeur et l'aménagement de terrains agricoles à travers les activités de VCT, de transferts monétaires ou de bons d'alimentation		x	x	x	FAO PAM	Ministère, ONG	Autres ressources	Coût de vivres, d'opération	1M	1M

Effet du Programme intégré 3 (résultat de programme UNDAF 2.3) : Les systèmes de production et l'entrepreneuriat local sont renforcés pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, la réintégration socio-économique durable des populations affectées par la crise et contribuent à trouver une solution durable aux questions foncières

Produits attendus du programme intégré	Activités	Calendrier				Agences	Partenaires	Budget			
		T1	T2	T3	T4			Source de fonds	Descriptif budget	Budget disponible	Budget à mobiliser
	4. Réhabiliter des infrastructures hydro-agricoles et des pistes rurales à travers des projets à haute intensité de main d'œuvre, des activités de VCT, de transferts monétaires ou de bons d'alimentation.					FAO PAM	Ministère, ONG	Autres ressources	Coût de vivres, d'opération	1M	0.5M
	5. Fournir une assistance alimentaire aux groupes vulnérables pendant les périodes critiques					PAM	ONG, Ministère	Autres ressources	Coût de vivres, d'opération	1.5 M	1 M
	6. Appuyer les activités visant à la transformation et la conservation de la production agricole, en particulier les activités accomplies par des femmes.		x	x	x	PNUD UNIFEM	Ministère, ONG, Secteur privé	Autres ressources	Équipement, frais formation	620 000 50 000	2 000 000 100 000
	7. Faciliter un accès équitable aux services de micro-finance	x	x	x	x	UNIFEM	IMF	Fonds disponibles dans les IMF	Micro- Crédits	600 000	300 000
<i>3. Le revenu des ménages affectés par la crise (RDExC et communautés d'accueil) est accru à travers un accès équitable aux opportunités économiques et au marché du travail non-</i>	1. Faire une étude des opportunités économiques (agricole et non-agricole), du marché du travail et des capacités des acteurs économiques locaux (services, secteur privé, société civile) dans les régions les plus critiques des 8 provinces	x	x			PNUD	Ministère, ONG, Secteur privé	Autres ressources	Consultant, coût de déplacement	67 000	

Effet du Programme intégré 3 (résultat de programme UNDAF 2.3) : Les systèmes de production et l'entrepreneuriat local sont renforcés pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, la réintégration socio-économique durable des populations affectées par la crise et contribuent à trouver une solution durable aux questions foncières

Produits attendus du programme intégré	Activités	Calendrier				Agences	Partenaires	Budget			
		T1	T2	T3	T4			Source de fonds	Descriptif budget	Budget disponible	Budget à mobiliser
<i>agricoles</i>	1. Développer les activités à haute intensité de main d'œuvre, en particulier dans les domaines de : - reboisement - réhabilitation des pistes de désenclavement - réhabilitation des infrastructures socio-économiques - réhabilitation des « maisons de village » dans les villages ruraux intégrés	x	x	x	x	PNUD	Ministères, ONG, Secteur privé	Autres ressources	Contrats, équipement, transport	1 183 000	4 000 000
	2. Développer les AGR, la formation et l'appui à la création de micros entreprises dans les filières reconnues porteuses, notamment par l'organisation d'ateliers de formation et le financement de microprojets ou de micro-entreprises	x	x	x	x	PNUD	Ministères, ONG, Secteur privé	Autres ressources	Contrats, équipement, transport	1 845 000	1 280 000
	3. Identifier et soutenir les entreprises actives dans les filières porteuses ou qui peuvent jouer un rôle actif dans la revitalisation de l'économie	x	x	x	x	PNUD	Ministères, ONG, Secteur privé	Autres ressources	Contrats, équipement, transport	50 000	300 000
	4. Appuyer l'organisation de coopératives ou d'associations non-agricoles	x	x	x	x	PNUD	Ministères, ONG, Secteur privé	Autres ressources		100 000	750 000
	5. Faciliter l'accès des RDExC à l'information sur les possibilités d'emploi ou de participation à des projets AGR	x	x	x	x	PNUD		Autres ressources		110 000	
	6. Organiser des rencontres d'échanges entre des groupes de RDExC et des entrepreneurs	x	x	x	x	PNUD	ONG, Secteur privé	Autres ressources	Coûts de déplacement, allocations	12 000	60 000

Effet du Programme intégré 3 (résultat de programme UNDAF 2.3) : Les systèmes de production et l'entrepreneuriat local sont renforcés pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, la réintégration socio-économique durable des populations affectées par la crise et contribuent à trouver une solution durable aux questions foncières

Produits attendus du programme intégré	Activités	Calendrier				Agences	Partenaires	Budget			
		T1	T2	T3	T4			Source de fonds	Descriptif budget	Budget disponible	Budget à mobiliser
	7. Développer les possibilités d'apprentissage dans les filières porteuses	x	x	x	x	PNUD	ONG, Secteur privé	Autres ressources		100 000	